

**can-am**<sup>MC</sup>



**2012**

**Guide du  
conducteur**

Comprenant  
**Informations de sécurité,  
renseignements sur le véhicule  
et l'entretien**

**RENEGADE**<sup>MC</sup> **500**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité. Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans. Pour conducteur expérimenté seulement. Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 0 8 0 8

## **AVERTISSEMENT**

**LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE.** Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.** Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

## **AVERTISSEMENT**

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

## **AVERTISSEMENT**

Le rendement de ce véhicule peut être supérieur à celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am<sup>MC</sup>

Renegade<sup>MC</sup>

Rotax<sup>®</sup>

XPS<sup>MC</sup>

TTI<sup>MC</sup>

D.E.S.S.<sup>MC</sup>

# AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau VTT Can-Am<sup>MC</sup>. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

## S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez le présent Guide du conducteur avant d'utiliser votre véhicule.

Lire également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre VTT et regarder attentivement votre *DVD DE SÉCURITÉ*.

Ce véhicule est de catégorie S. S'assurer de toujours respecter l'âge prescrit: Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule

Ce véhicule est conçu pour une utilisation récréative par des conducteurs expérimentés seulement.

Nous vous recommandons fortement de suivre un cours de conduite sécuritaire. Pour plus de renseignements, voir la sous-section *MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ*.

Ne pas tenir compte des avertissements contenus dans ce guide peut causer des BLESSURES GRAVES et même la MORT.

## Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

### AVERTISSEMENT

Avertit d'un danger possible, y compris la possibilité de blessures graves ou de décès, si on ne l'évite pas.

 ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

 AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

## À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Il est indispensable à la conduite sécuritaire du véhicule.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site **www.operatorsguide.brp.com**.

L'information et les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans le véhicule au moment de la vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **AVERTISSEMENT**

**Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.**

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>1</b>
S'instruire avant de partir .....	1
Information concernant la sécurité .....	1
À propos de ce guide du conducteur .....	1

## ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

<b>PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL</b> .....	<b>8</b>
Empoisonnement au monoxyde de carbone .....	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence .....	8
Brûlures sur les composants chauds .....	8
Accessoires et modifications .....	9

<b>MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ</b> .....	<b>10</b>
Formation .....	12

<b>AVERTISSEMENTS D'UTILISATION</b> .....	<b>13</b>
---	-----------

<b>CONDUITE DU VÉHICULE</b> .....	<b>39</b>
Vérification de préutilisation .....	40
Vêtements .....	43
Transport de passagers .....	44
Transport de charges .....	44
Remorquage .....	44
Un véhicule de travail .....	45
Conduite récréative .....	45
Environnement .....	46
Limites de conception .....	46
Utilisation hors route .....	47
Précautions générales et mesures de sécurité .....	47
Techniques de conduite .....	50

<b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE</b> .....	<b>56</b>
Étiquette mobile .....	56
Étiquettes de sécurité du véhicule .....	57
Étiquettes de conformité .....	61
Étiquette d'information technique .....	61

## ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***

<b>COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT</b> .....	<b>64</b>
1) Manette d'accélérateur .....	67
2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices .....	67
3) Manette de frein gauche .....	68

<b>COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT (suite)</b>	
4) Manette de frein droite .....	68
5) Frein de stationnement .....	69
6) Levier sélecteur .....	69
7) Interrupteur multifonctionnel.....	70
8) Indicateur multifonctionnel .....	73
9) Prise de courant 12 volts.....	77
10) Interrupteur d'allumage .....	78
11) Pédale de frein .....	78
12) Compartiment de rangement arrière.....	79
13) Loquet du siège .....	79
14) Espace de chargement arrière .....	80
15) Crochet de récupération.....	81
16) Trousse d'outils .....	81
<b>CARBURANT .....</b>	<b>82</b>
Essence recommandée .....	82
Méthode de remplissage.....	82
<b>PÉRIODE DE RODAGE .....</b>	<b>84</b>
Fonctionnement pendant le rodage .....	84
<b>PROCÉDURES DE BASE .....</b>	<b>85</b>
Démarrage du moteur .....	85
Changement de rapport .....	85
Pour arrêter le moteur .....	85
<b>PROCÉDURES SPÉCIALES .....</b>	<b>87</b>
Que faire si de l'eau s'est infiltrée dans la transmission CVC.....	87
Que faire en présence d'eau dans le boîtier de filtre à air .....	87
Que faire si le véhicule a capoté .....	87
Que faire si le véhicule est submergé d'eau .....	88
<b>PERSONNALISATION DE LA CONDUITE .....</b>	<b>89</b>
Réglages de la suspension .....	89
<b>TRANSPORT DU VÉHICULE .....</b>	<b>91</b>
<b>ENTRETIEN</b>	
<b>INSPECTION INITIALE .....</b>	<b>94</b>
<b>PROGRAMME D'ENTRETIEN .....</b>	<b>97</b>
<b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN .....</b>	<b>101</b>
Filtre à air .....	101
Huile à moteur .....	104
Filtre à huile .....	106
Radiateur.....	107

<b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite)</b>	
Liquide de refroidissement.....	107
Pare-étincelles.....	110
Huile de la boîte de vitesses.....	110
Câble d'accélérateur.....	111
Bougies.....	113
Batterie.....	114
Fusibles.....	115
Feux.....	117
Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement.....	118
Roues et pneus.....	119
Suspension.....	121
Freins.....	121
Filtre du reniflard de réservoir d'essence.....	123
Carrosserie.....	124
<b>ENTRETIEN DU VÉHICULE.....</b>	<b>126</b>
Entretien d'après- utilisation.....	126
Nettoyage et protection du véhicule.....	126
<b>ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....</b>	<b>127</b>
<b>INFORMATION TECHNIQUE</b>	
<b>IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE.....</b>	<b>130</b>
Numéro d'identification du véhicule.....	130
Numéro d'identification du moteur.....	130
<b>RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT.....</b>	<b>131</b>
<b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE.....</b>	<b>132</b>
<b>FICHES TECHNIQUES.....</b>	<b>133</b>
<b>DIAGNOSTIC DES PANNES</b>	
<b>DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC.....</b>	<b>140</b>
<b>MESSAGES DE L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....</b>	<b>144</b>
<b>GARANTIE</b>	
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2012.....</b>	<b>146</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2012...</b>	<b>151</b>

**GARANTIE LIMITÉE BPR POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN DANS LES PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS («CEI») (CE QUI COMPREND LA FÉDÉRATION DE RUSSIE ET CERTAINS PAYS DE L'ANCIENNE URSS), ET LA TURQUIE: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2012 156**

***INFORMATION CONCERNANT LE CLIENT***

<b>RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS .....</b>	<b>164</b>
<b>CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE .....</b>	<b>165</b>

# ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

---

# PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

## Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.

## Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- N'utiliser qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Suivez scrupuleusement les instructions présentées dans la sous-section *ESSENCE*.
- Ne jamais faire démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir est retiré.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

## Brûlures sur les composants chauds

Le système d'échappement et le moteur peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils aient cessé de fonctionner.

## **Accessoires et modifications**

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître la liste des accessoires offerts.

---

# MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

## **CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.**

- Ce véhicule se manie différemment des autres. Il faut être prudent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

## **DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT** peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- Lire attentivement le présent Guide du conducteur et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites. Regarder attentivement le *DVD DE SÉCURITÉ* avant de conduire le véhicule.
- Toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une autoroute, d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.
- Ne jamais conduire ce véhicule si vous êtes fatigué, malade ou sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Dans ces conditions, vous réagiriez plus lentement et votre jugement serait altéré.
- Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Inspecter le véhicule à chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce Guide du conducteur.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle du véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

- Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours grimper les pentes de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ou changer de vitesse brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre les pentes et freiner de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes trop glissantes ou trop friables. Sur le véhicule, transférer son poids en direction du haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer le long du flanc d'une pente escarpée.
- Lorsqu'on grimpe une colline, toujours procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule se met à reculer. Pour éviter le calage en montée, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante. Advenant un calage ou si le véhicule se met à reculer, utiliser la méthode spéciale de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté où la colline monte ou sur le côté si le véhicule fait face au haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour négocier des obstacles.
- Toujours faire preuve de prudence si le véhicule patine ou glisse. Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes comme la glace, conduire lentement et faire preuve de prudence pour réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- Ne jamais utiliser ce véhicule dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.
- Se souvenir que les conditions météorologiques et du terrain, le système de freinage et l'état des pneus, la vitesse du véhicule et son comportement ainsi que la charge y compris celle tractée constituent certains des éléments qui influencent la distance de freinage. Ajuster sa conduite en fonction de ceux-ci.

- Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.
- BRP recommande de s'asseoir sur le VTT lorsqu'on recule. Évitez de vous tenir debout. Votre corps pourrait basculer vers l'avant sur la manette d'accélérateur alors que vous reculez, ce qui ferait soudainement accélérer le VTT et risquerait d'entraîner une perte de la maîtrise du véhicule.
- Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type prescrits dans ce guide. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent Guide du conducteur.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne JAMAIS poser de sièges pour passagers ni utiliser l'espace de chargement pour transporter un passager.
- Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule, ce qui comprend le poids du conducteur, de toutes les autres charges et de tout accessoire ajouté. Bien répartir et fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et suivre les instructions contenues dans ce guide pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.

## Formation

Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Suivre une formation.** Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT,** communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé pour savoir où se tiennent les cours les plus près de chez vous.

**États-Unis et Canada seulement:** Communiquer avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887, ou au Canada avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.

# AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le Guide du conducteur de tous les VTT.

**REMARQUE:** Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

## **⚠ AVERTISSEMENT**



V00A0AQ

### **DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrain.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A01Q

**DANGER POSSIBLE**

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures graves ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A02Q

**DANGER POSSIBLE**

Transport d'un passager sur ce véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du véhicule.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A03Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sur des surfaces asphaltées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les pneus ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du véhicule sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A04Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sur les voies publiques, les routes ou les autoroutes.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Risques de collision avec un autre véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A06Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Ce qui suit concerne tous les utilisateurs de VTT:

- L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans porter des verres de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- Des verres de protection ou une visière
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A07Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou de drogues.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

Votre vitesse de réaction peut être réduite.

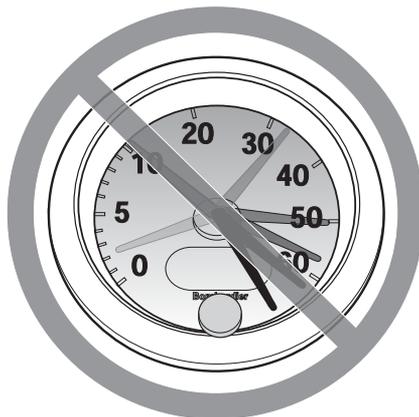
Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident ou un décès pourrait en résulter.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A08Q

**DANGER POSSIBLE**

Conduire ce véhicule à une vitesse excessive.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A09Q

**DANGER POSSIBLE**

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et de renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

**⚠ AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours inspecter le véhicule lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce guide.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**DANGER POSSIBLE**

Conduire sur des cours d'eau gelés.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédait sous le poids du véhicule et/ou du conducteur.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A0BQ

**DANGER POSSIBLE**

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Même si on enlève une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A0CQ

**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain inconnu.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A00Q

**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation de ce véhicule sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A0EQ

**DANGER POSSIBLE**

Virage inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours utiliser les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00AQQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation sur des pentes extrêmement escarpées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur des pentes plus prononcées.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A0FQ

**DANGER POSSIBLE**

Monter les collines de façon inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Toujours bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A0GQ

**DANGER POSSIBLE**

Méthode de descente inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

**REMARQUE:** Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours bien observer le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A0HQ

**DANGER POSSIBLE**

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

***Lors d'un déplacement à flanc de colline:***

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant du véhicule.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A01Q

**DANGER POSSIBLE**

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante.

***Si le véhicule cesse d'avancer:***

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Freiner pour immobiliser le véhicule et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

***Si le véhicule commence à reculer:***

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais actionner le frein arrière si le véhicule recule.

Actionner graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, actionner également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A0JQ

**DANGER POSSIBLE**

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours suivre la méthode indiquée dans ce guide.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A0KQ

**DANGER POSSIBLE**

Dérapage ou glissement inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A0LQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A0MQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A00Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/inégale.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident. Les pneus peuvent aussi éclater ou tourner sur leur jante.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Toujours remplacer une roue ou un pneu endommagés.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V00A0NQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Ne JAMAIS poser de sièges pour passagers ni utiliser l'espace de chargement pour transporter un passager.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A0PQ

**DANGER POSSIBLE**

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids de l'utilisateur ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance de freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

**⚠ AVERTISSEMENT**



V03M01Q

**DANGER POSSIBLE**

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Des blessures graves ou la mort.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

---

# CONDUITE DU VÉHICULE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## AVERTISSEMENT

**Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.**

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il FAUT suivre et connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre le temps de lire ce Guide du conducteur ainsi que les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule, et de visionner le *DVD DE SÉCURITÉ* avant d'utiliser ce véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons fortement de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation de conduite de VTT, ou de communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**États-Unis et Canada seulement:** pour connaître les cours les plus près, appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.

La United States Consumer Product Safety Commission et tous les fabricants VTT déconseillent aux moins de 16 ans de conduire un VTT muni d'un moteur dont le couple est supérieur à 90 cc. Bien qu'un enfant ait l'âge requis pour conduire un VTT, il n'a pas nécessairement la compétence, les habiletés ou le discernement requis pour utiliser ce véhicule de façon sécuritaire et peut être impliqué dans un accident grave.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Seul le conducteur peut prendre place sur ce véhicule. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. Ne JAMAIS installer de siège de passager ou utiliser l'espace de chargement pour transporter des passagers. Le transport d'un passager peut compromettre la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il faut bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les conditions de conduite varient d'un endroit à l'autre en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

Ne présumez jamais qu'un véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, ralentissez et observez toujours le terrain devant vous. Si le véhicule tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement... du côté opposé au renversement!

## Vérification de préutilisation

### AVERTISSEMENT

Effectuez une vérification de préutilisation avant chaque randonnée afin de déceler tout problème éventuel en utilisation. La vérification de préutilisation vous permettra de détecter toute usure ou détérioration des composants avant qu'elles ne posent un problème. Régler tout problème décelé afin de réduire le risque de défaillance ou d'accident. Au besoin, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste de vérification de préutilisation qui suit.

Corriger tout problème décelé avant d'utiliser le véhicule. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé au besoin.

## Liste de vérification de préutilisation

### Avant de démarrer le moteur (clé à «OFF»)

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Liquides	Vérifier les niveaux d'essence, d'huile à moteur et de liquide de refroidissement.	
Fuites	Vérifier s'il y a des fuites sous le véhicule.	
Manette d'accélérateur	Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.	
Frein de stationnement	Actionner le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.	
Pneus	Vérifier la pression et l'état des pneus.	
Roues	Vérifier si les roues sont endommagées.	
Radiateur	Vérifier si le radiateur est propre.	
Soufflets d'arbre d'entraînement	Vérifier les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement.	
Siège	S'assurer que le siège du conducteur est en place et bien verrouillé.	
Cargo	Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée à l'espace de chargement arrière.	
	Si on tire une remorque ou tout autre équipement:	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Vérifier l'état de l'attelage et de la rotule de remorquage.</li> <li>– Respecter la charge admissible sur le timon et la capacité de remorquage.</li> <li>– S'assurer que la remorque est bien fixée à l'attelage.</li> </ul>	
Compartiments d'entretien et de rangement	Vérifier si le compartiment d'entretien avant et le compartiment de rangement arrière sont bien fixés.	
Châssis et suspension	Vérifier en dessous du véhicule s'il y a des débris sur le châssis ou la suspension et bien les nettoyer.	

### Avant de démarrer le moteur (clé à «ON»)

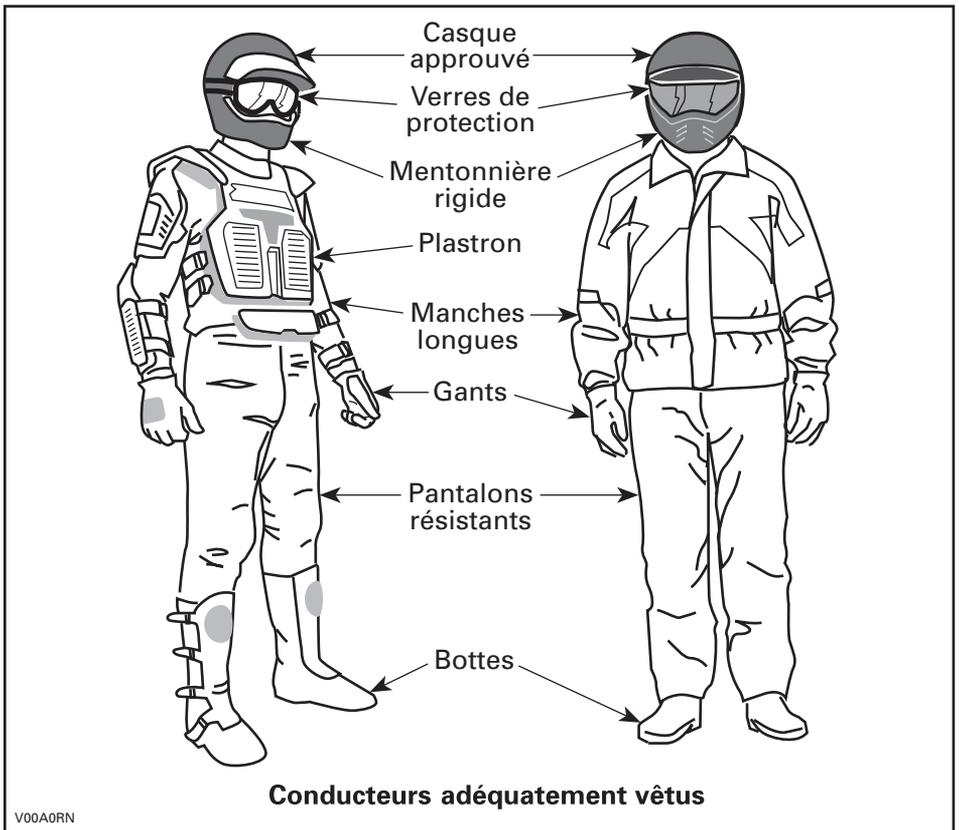
ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Indicateur multifonctionnel	Vérifier le fonctionnement des voyants de l'indicateur multifonctionnel (tout de suite après qu'on ait mis la clé à «ON»).	
	Vérifier s'il y a des messages sur l'indicateur multifonctionnel.	
Feux	Vérifier si les phares et le feu arrière fonctionnent et s'ils sont propres.	
	Vérifier le fonctionnement des feux de route et de croisement.	
	Vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt.	

Après avoir démarré le moteur

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Direction	Vérifier si le guidon fonctionne librement en le tournant complètement d'un côté puis de l'autre.	
Levier sélecteur	Vérifier le fonctionnement du levier sélecteur (P, R, N, H et L).	
Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices	Vérifier le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.	
Freins	Avancer lentement sur quelques pieds puis actionner les freins individuellement pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Les freins doivent s'actionner à fond. Le levier et la pédale doivent revenir en position initiale lorsqu'on les relâche.	
Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur	Vérifier si l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur fonctionne adéquatement.	
Interrupteur d'allumage	Vérifier si l'interrupteur d'allumage fonctionne adéquatement en démarrant et en arrêtant le moteur.	

## Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Habillez-vous en fonction de la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant. Il est important de toujours porter un vêtement protecteur et l'équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



## Transport de passagers

Ce véhicule est spécifiquement conçu pour transporter un conducteur seulement. Même si le siège du conducteur est allongé, il n'est pas conçu pour le transport de passager(s). Ne JAMAIS poser de siège pour passager ni utiliser les portebagages pour transporter un passager. Le transport d'un passager peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

## Transport de charges

Toute charge transportée sur le véhicule influencera la maniabilité, la stabilité et la distance de freinage du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du véhicule. Voir le tableau *CHARGES MAXIMALES* ci-dessous. Assurez-vous que la charge est bien fixée et bien répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge couvre et obstrue les phares ou le feu arrière.

Réduire prudemment sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Fixer la charge le plus bas possible sur le ou les supports pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut.

### CHARGES MAXIMALES

Charge maximale permise	141 kg	Comprend le poids du conducteur, de toute autre charge et de tout accessoire ajouté.
Espace de chargement arrière	16 kg	Charge répartie uniformément.

## Remorquage

**AVIS** Pour que le véhicule puisse tirer les remorques, une plaque d'attelage arrière approuvée par BRP doit être correctement installée sur ce dernier.

Le fait de tirer une remorque augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant de fixer une remorque au véhicule, assurez-vous que son dispositif de fixation est compatible avec celui du véhicule. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le véhicule. (Dans certains cas, il se pourrait que vous deviez munir le dispositif d'attelage du véhicule d'une rallonge spéciale.) Installez des chaînes de sécurité pour retenir la remorque au véhicule. La distance de freinage du véhicule peut augmenter si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les pentes. Procédez avec prudence pour éviter de patiner ou de glisser. Après avoir immobilisé ou stationné le véhicule, placez des cales sous les roues du véhicule et de la remorque pour éviter qu'ils se déplacent. Assurez-vous que la charge est répartie uniformément

sur la remorque. Soyez prudent lorsque vous retirez une remorque chargée, puisque la charge pourrait se renverser sur quiconque se trouverait à proximité. Ne pas prendre de virages à haute vitesse.

## Un véhicule de travail

Votre véhicule peut vous aider à effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis l'enlèvement de la neige jusqu'au remorquage de billots ou au transport de charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire Can-Am autorisé. Il est cependant important de toujours respecter la charge et la capacité du véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les briser. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique lorsque vous soulevez ou tirez des charges élevées ou que vous maniez manuellement le véhicule (voir la section *CONDUITE RÉCRÉATIVE* ci-dessous).

## Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres, ne peut s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels, d'eau potable, de nourriture ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu.

Une trousse de premiers soins	Une clé à molette
Un téléphone cellulaire	Un couteau
Du ruban adhésif	Une lampe de poche
Une corde	Des lunettes de sécurité à lentilles de couleur
Des ampoules de rechange	Une carte des sentiers
La trousse d'outils fournie	Des collations

## **Environnement**

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

## **Limites de conception**

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

## Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

## Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

En marche arrière, s'assurer que rien n'entrave le chemin. Déplacez-vous lentement et évitez les virages serrés.

Quand le véhicule est immobilisé, toujours mettre le levier sélecteur à la position de stationnement et serrez le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques.

## Fonctionnement en marche arrière

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Reculer lentement et éviter les virages serrés.

Il est recommandé de s'asseoir lorsqu'on recule. Évitez de vous tenir debout. Votre corps pourrait basculer vers l'avant sur la manette d'accélérateur alors que vous reculez, ce qui ferait soudainement accélérer le VTT.

## Montée

Grâce à son design, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut

évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

### **Descente**

Ce véhicule peut habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

### **Déplacement à flanc de colline**

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

### **Escarpements**

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez.

## **AVERTISSEMENT**

**Éviter de négocier les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.**

### **Conduite sur surfaces enneigées**

Lorsque vous effectuez la vérification de préutilisation, portez une attention particulière aux endroits où la neige et la glace peuvent s'accumuler et nuire à la visibilité du feu arrière et des réflecteurs, boucher les ouvertures d'aération, obstruer le radiateur et le ventilateur et entraver le mouvement des leviers de commandes, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de démarrer le VTT, vérifiez si la direction, la manette d'accélérateur, le ou les levier(s) de frein ainsi que la pédale de frein bougent librement.

Lorsque vous utilisez le VTT sur des sentiers enneigés, l'adhérence des pneus est généralement réduite et réagit différemment à vos commandes. Sur une surface à adhérence réduite, la direction n'est pas aussi vive et précise, la distance de freinage est accrue et l'accélération est réduite. Ralentissez et n'accélérez pas brusquement puisque les pneus risquent de patiner ou le véhicule peut déraiper en survirage. Évitez de freiner brusquement puisque le véhicule risquerait de glisser en ligne droite. Or, le meilleur conseil que l'on puisse vous donner consiste à réduire votre vitesse de façon sécuritaire pour mieux anticiper certaines manœuvres afin de vous donner suffisamment de temps et d'espace pour garder le parfait contrôle du véhicule afin d'éviter qu'il ne fasse une embardée.

Lorsque vous circulez dans la neige poudreuse avec votre VTT, un nuage de neige se soulèvera et de la neige s'accumulera ou fondra sur certains composants à découvert, y compris les pièces rotatives comme les disques de frein. L'eau, la neige et la glace peuvent influencer la réponse de freinage de votre VTT. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifierez le niveau d'adhérence et serez conscient de la réaction du véhicule à vos commandes. Ôtez la neige et la glace de la pédale de frein, des repose-pieds, des marchepieds, du ou des levier(s) de frein, de la manette d'accélérateur, des phares, des feux arrière et des réflecteurs.

La neige peut cacher des pierres, des troncs d'arbre et d'autres objets. Si la neige est fondante, elle peut réduire la maniabilité du véhicule qui peut s'enliser ou perdre toute adhérence. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, gardez vos distances. Ne circulez pas sur un plan d'eau gelé avant d'avoir vérifié si la glace peut soutenir le VTT, ses utilisateurs et sa charge. Souvenez-vous que la glace peut être suffisamment épaisse pour soutenir une motoneige mais pas un VTT du même poids puisque sa surface portante est répartie sur les quatre pneus alors que, sur une motoneige, le poids est réparti sur la chenille et ses skis.

N'oubliez pas que le transport d'un passager influence la maniabilité et la stabilité du véhicule. Lorsque vous transportez un passager, ne faites pas de manœuvres qui risquent de faire déraiper le véhicule, et qui, si le VTT s'arrête soudainement, peuvent éjecter le passager et/ou faire renverser le véhicule ou lui faire faire des tonneaux.

Portez les vêtements de protection appropriés convenant aux conditions météorologiques pour assurer votre confort et éviter les engelures.

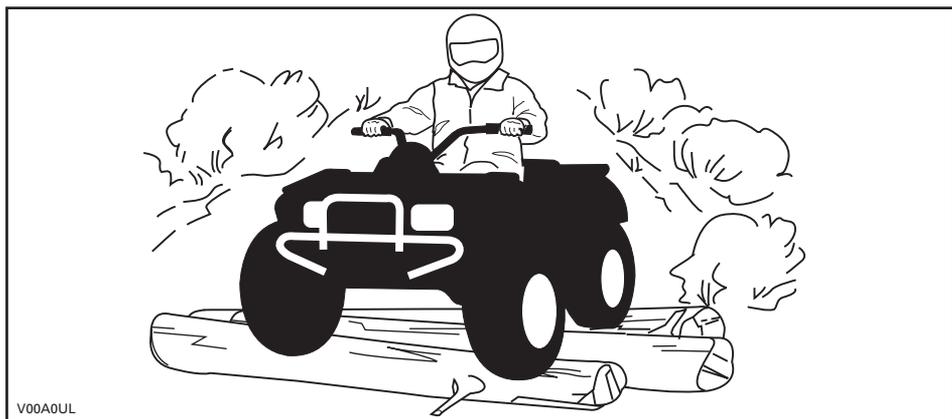
Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui peut s'être accumulée sur le véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, groupe d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine vérification de préutilisation.

## Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. N'orientez pas le bout des pieds vers l'extérieur et n'utilisez pas les pieds pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et causera même des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber une partie des coups.

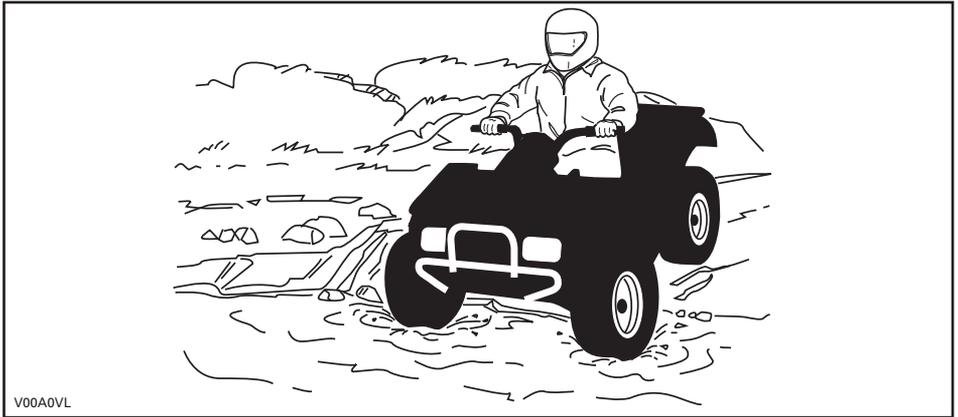
Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale. Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre véhicule.

Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. De plus, ce véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). Pour ces raisons, l'asphalte pourrait gravement compromettre la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule.

La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés.

Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. N'essayez pas d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

La conduite dans la neige pourrait réduire la capacité de freinage. Ralentissez suffisamment et prévoyez davantage de distance pour freiner. La projection de neige pourrait causer une accumulation de glace ou de neige sur les composants et les commandes du système de freinage. Actionnez souvent les freins pour empêcher l'accumulation de glace ou de neige. Consultez le passage *PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES ET MESURES DE SÉCURITÉ* pour obtenir plus de détails concernant la conduite sur surfaces enneigées.

Rouler sur le sable, les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de pierres ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne jamais faire cela délibérément.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais actionner les freins à fond ou bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte lorsqu'on franchit l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

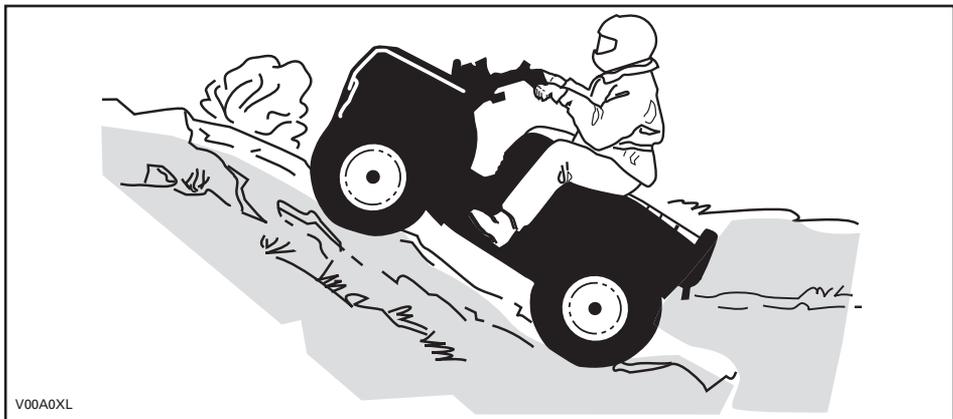
Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

Toujours actionner le frein de stationnement lorsque le véhicule est arrêté ou stationné. Cela est particulièrement important lorsque le véhicule est stationné dans une pente. Dans une pente très abrupte ou si le VTT transporte une charge, bloquer les roues au moyen de pierres ou de briques.

## Montée

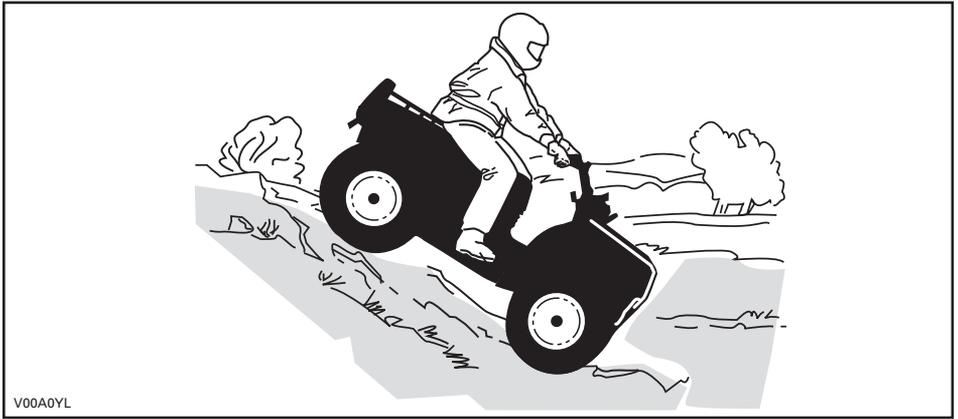
Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer,

freinez (frein avant) en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «K» ou en «U» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



## Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



### Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez **TOUJOURS** votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

## Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

**S**  
**MODÈLE SPORT**

**CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU  
POUR UN USAGE RÉCRÉATIF  
PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.**

**CONDUCTEUR SEULEMENT  
PAS DE PASSAGERS**

**NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ  
MOINS DE 16 ANS.**

---

**CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT  
HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE  
HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR  
UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR  
UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES  
COMPÉTENCES AVANCÉES.**

---

**DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT  
DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION  
CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.**

---

**VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR  
INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU  
PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION  
DES VTT.**

**NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.**

**! AVERTISSEMENT**

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.



NE JAMAIS conduire sur la voie publique.



NE JAMAIS transporter de passager.



NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.

**NE JAMAIS conduire:**

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

**TOUJOURS:**

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.  
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

vmo2009-005-003\_fr

56

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

États-Unis et Canada seulement

**DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:**

XXXXX

**EPA CERTIFIÉ**

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) =  X

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,  
0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

\*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.



704 901 107

vmo2006-005-009\_fr

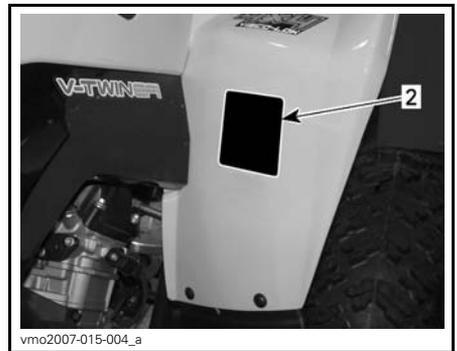
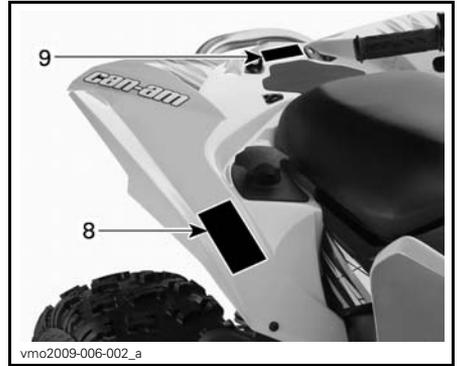
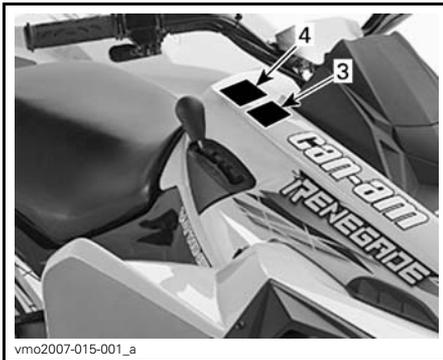
TYPIQUE

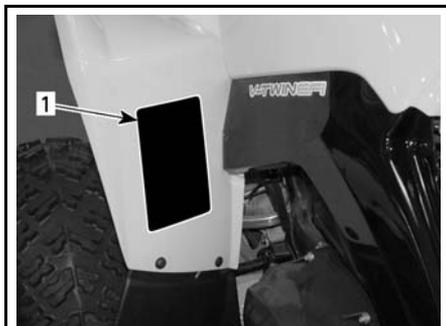
## Étiquettes de sécurité du véhicule

Lire et comprendre les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

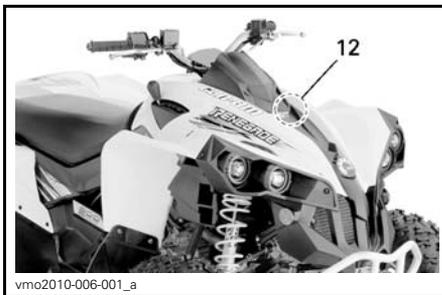
Les étiquettes de sécurité apposées sur votre véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se détachent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

**REMARQUE:** Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

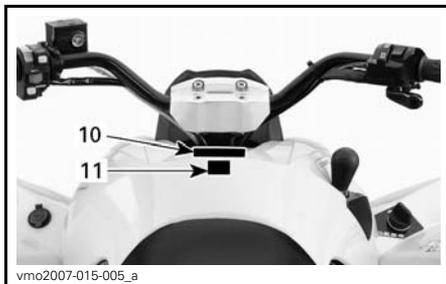




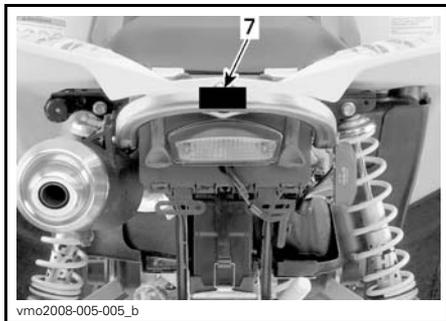
vmo2007-015-006\_a



vmo2010-006-001\_a



vmo2007-015-005\_a



vmo2008-005-005\_b

**AVERTISSEMENT**

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.

<b>TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.</b>	<b>NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.</b>	<b>NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS</b>	<b>NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL.</b>

**NE JAMAIS Conduire:**

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule,
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

**TOUJOURS:**

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

vmo2009-003-004\_fr

ÉTIQUETTE 1

**AVERTISSEMENT**

**MOINS DE 16**

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

**NE JAMAIS** conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

V01M0ZZ

704 900 012

ÉTIQUETTE 2



ÉTIQUETTE 3 - TYPIQUE



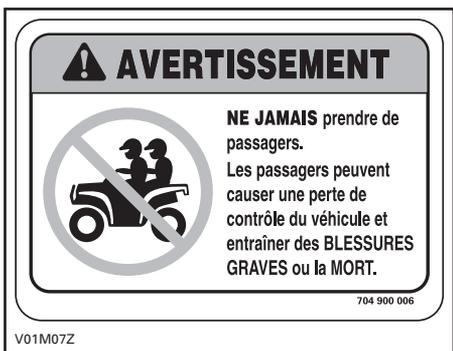
ÉTIQUETTE 6 (REMARQUE: SE RÉFÉRER AUX FICHES TECHNIQUES)



ÉTIQUETTE 4 - TYPIQUE



ÉTIQUETTE 7



ÉTIQUETTE 5

DA

FIND OG LÆS BRUGERVEJLEDNINGEN. OVERHOLD ALLE INSTRUKTIONER OG ADVARSLER.

NL

ZOEK DE GEBRUIKERSHANDLEIDING OP EN LEES HEM, HOUD U AAN ALLE AANWIJZINGEN EN WAARSCHUWINGEN.

FR

LOCALISER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR. SUIVRE TOUS LES CONSIGNES ET AVERTISSEMENTS.

FI

PAIKANNA JA LUE KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.

DE

BETREBSANLEITUNG AUSFINDIG MACHEN UND LESEN. ALLE ANWEISUNGEN UND WARNSINNSICKE BEFOLGEN.

EL

ΒΡΕΪΤΕ ΚΑΙ ΔΙΑΒΑΣΤΕ ΤΟΝ ΟΔΗΓΟ ΧΕΙΡΪΣΤΗ, ΑΚΟΛΟΥΘΗΣΤΕ ΟΛΕΣ ΤΙΣ ΟΔΗΓΙΕΣ ΚΑΙ ΠΡΟΒΕΛΟΓΙΟΗΖΕΙΣ.

IT

LEGGERE IL MANUALE DELL'OPERATORE, SEGUIRE TUTTE LE ISTRUZIONI E AVVERTENZE.

PT

LOCALIZAR E LER O GUIA DE OPERAÇÃO, OBSERVAR TODAS AS INSTRUÇÕES E MENSAGENS DE AVISO.

ES

UBICAR Y LEER LA GUÍA DEL OPERADOR. ATENERSE A TODAS LAS INSTRUCCIONES Y MENSAJES DE ADVERTENCIA.

SV

TA REDA PÅ INSTRUKTIONSBOKEN OCH LÄS DEN. UPPMÄRKSAMMA ALLA ANVISNINGAR OCH VARNINGAR.

704 901 177

vmo2006-014-003\_a

ÉTIQUETTE 8

THIS VEHICLE IS AN ALL TERRAIN VEHICLE AND IS NOT INTENDED FOR USE ON PUBLIC ROADS.  
CE VÉHICULE EST UN VÉHICULE TOUT TERRAIN QUI N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ SUR LES VOIES PUBLIQUES.

vmo2008-014-001

ÉTIQUETTE 11



ÉTIQUETTE 12

**⚠ AVERTISSEMENT**

- NE JAMAIS transporter de passagers sur l'espace de cargo.
- CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : XX kg (XX lb) bien répartie.

704 901 334

vmo2007-015-020\_fr

ÉTIQUETTE 9 (REMARQUE: SE RÉFÉRER AUX FICHES TECHNIQUES)

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés. Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, et ce, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habilité de conduite hors pair.

704 900 105

V02M05Y

ÉTIQUETTE 10

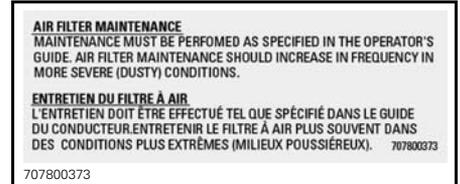
## Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent que le véhicule satisfait aux normes.

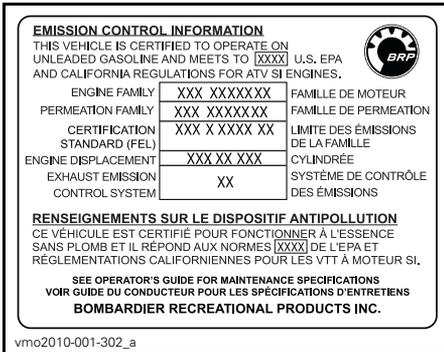


**EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS**

## Étiquette d'information technique



**EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS**



**EMPLACEMENT: SOUS LE SIÈGE, SUR LE TUBE SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS**



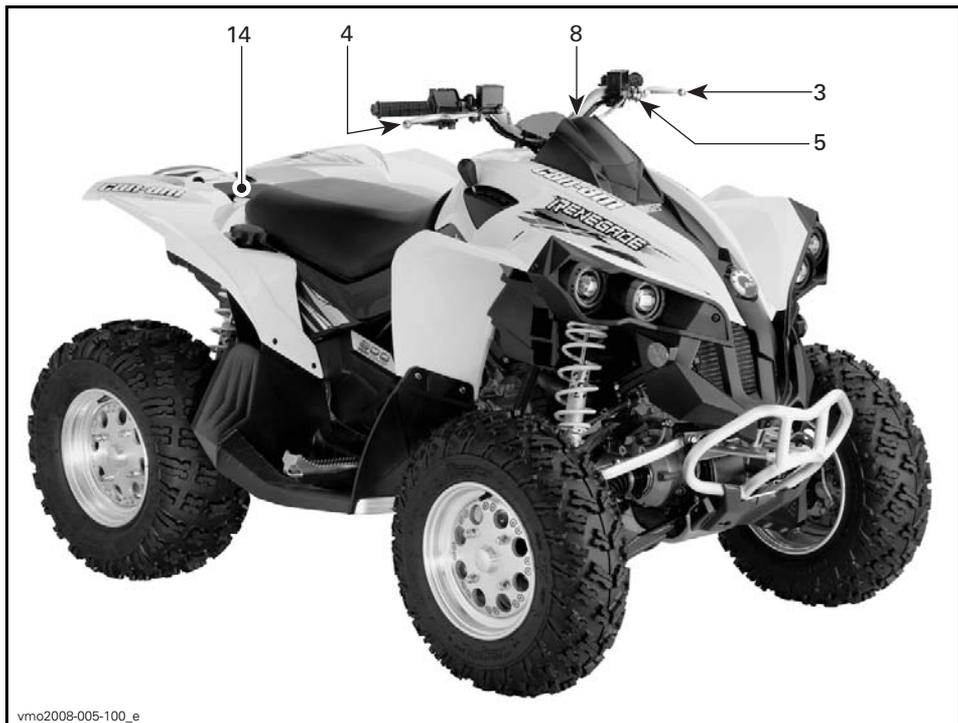
**EMPLACEMENT: AILE ARRIÈRE**

***Cette page est  
blanche intentionnellement***

# ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***

# COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

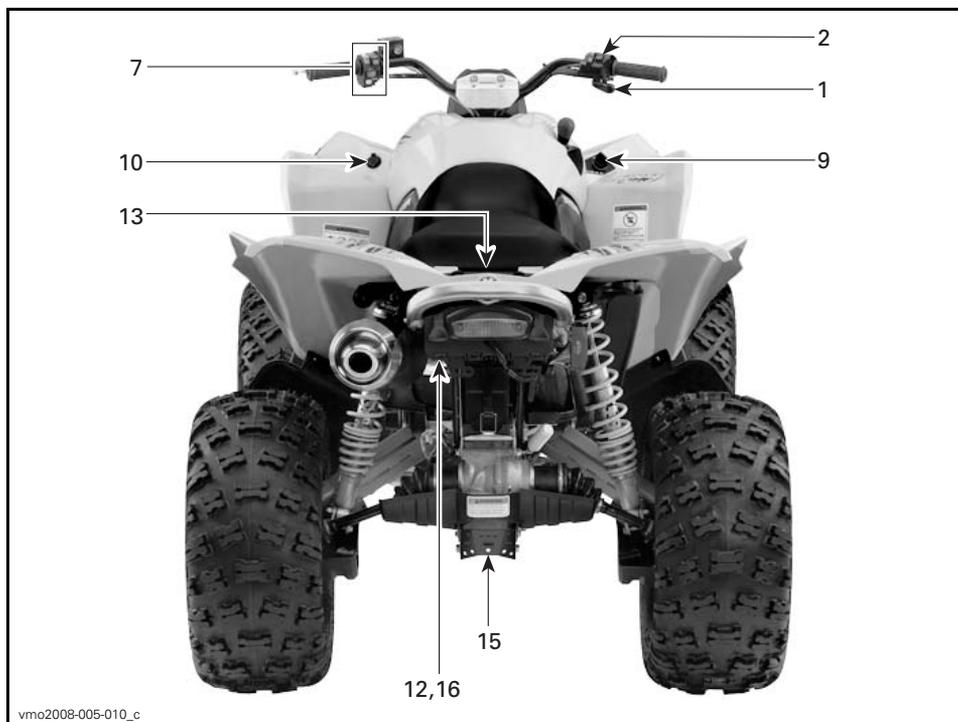
REMARQUE: Certains instruments, équipement ou commandes sont offerts en option.



TYPIQUE



TYPIQUE



TYPIQUE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

**⚠ AVERTISSEMENT**

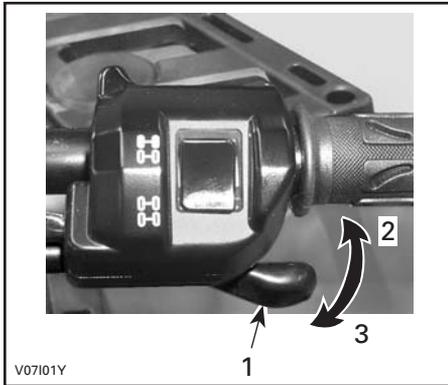
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

## 1) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur se trouve sur le côté droit du guidon.

Quand on presse cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



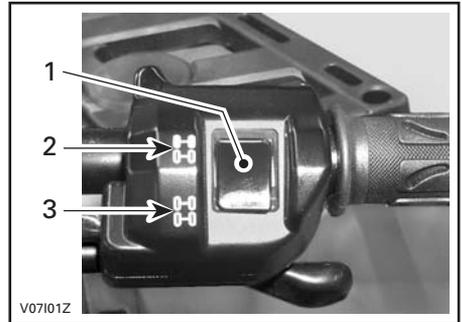
### TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

## 2) Sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices

Le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices se trouve sur le côté droit du guidon.

Ce sélecteur permet de choisir le mode 2 ou 4 roues motrices lorsque le véhicule est arrêté.



### TYPIQUE

1. Sélecteur
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

**AVIS** Il faut arrêter le véhicule pour enclencher ou déclencher le sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices. Le véhicule peut subir des dommages mécaniques si le sélecteur est enclenché ou déclenché lorsqu'il est en mouvement.

**AVIS** Si les roues arrière patinent, relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur revienne au ralenti avant de sélectionner le mode 4 roues motrices.

Le mode 4 roues motrices est activé lorsque le sélecteur se trouve vers le bas.



#### MODE 4 ROUES MOTRICES

Pour désactiver le mode 4 roues motrices, appuyer sur le sélecteur 2 roues motrices.



#### MODE 2 ROUES MOTRICES

Quand le sélecteur est à la position 2 roues motrices, le véhicule est en mode 2 roues motrices en tout temps.

### 3) Manette de frein gauche

La manette de frein gauche se trouve sur le côté gauche du guidon.

Quand on presse cette manette, on actionne le frein arrière.

Quand on la relâche, la manette doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.



#### TYPIQUE

1. Manette de frein
2. Pour actionner le frein

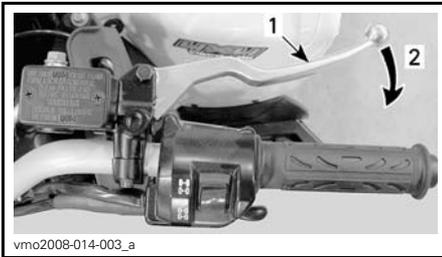
### 4) Manette de frein droite

La manette de frein droite se trouve sur le côté droit du guidon.

Quand on presse cette manette, on actionne les freins avant.

Quand on la relâche, la manette doit retourner à sa position initiale.

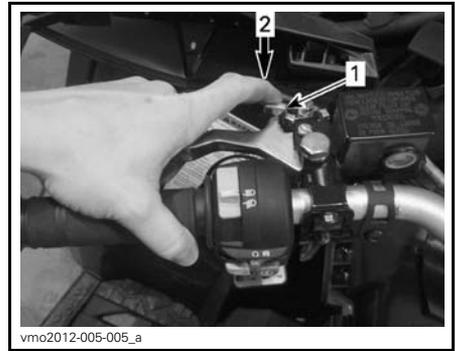
La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.



vmo2008-014-003\_a

**TYPIQUE**

1. Manette de frein
2. Pour actionner les freins



vmo2012-005-005\_a

**TYPIQUE**

1. Loquet de frein
2. Presser pour actionner le frein de stationnement

## 5) Frein de stationnement

Le frein de stationnement se trouve sur le côté gauche du guidon.

Quand on actionne ce dispositif, il immobilise le véhicule. Il est utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K», lors du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser le frein de stationnement et placer le levier sélecteur à «P» quand le véhicule n'est pas utilisé.

### ⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien débloqué avant de mettre le véhicule en marche. Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins et/ou un feu.

### ⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le véhicule demeure solidement en place lorsque le frein de stationnement est actionné. Si ce n'est pas le cas, faire inspecter le système de freinage par un concessionnaire Can-Am autorisé dès que possible.

**Pour débloquer le mécanisme:** Presser la manette de frein. Le loquet et la manette de frein doivent retourner à leur position initiale. Toujours relâcher le frein de stationnement avant de mettre le véhicule en marche.

## 6) Levier sélecteur

Le levier sélecteur se trouve sur le côté droit du véhicule, près de la colonne de direction.

Ce levier comporte cinq positions: «P», «R», «N», «H» et «L».

Pour changer la position du levier, immobiliser le véhicule, puis amener le levier à la position voulue. Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, faire un mouvement de

**Pour enclencher le mécanisme:** Appuyer sur la manette de frein et la maintenir tout en déplaçant le loquet. La manette de frein reste maintenant enclenchée et serre le frein arrière.

va-et-vient au véhicule pour bouger les engrenages de la transmission, puis réessayer.



POSITIONS DU LEVIER

**AVIS** Toujours immobiliser le véhicule et actionner les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

### «P»: Stationnement

Dans cette position, la transmission est bloquée et contribue à empêcher tout déplacement du véhicule. Mettre le levier à cette position lorsque le véhicule n'est pas en marche. Dans certains cas, on peut devoir faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et l'enclencher en position «P».

### «R»: Marche arrière

Cette position permet au véhicule de reculer. La vitesse du véhicule est alors limitée.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avant de mettre le véhicule en marche arrière, s'assurer que la voie est bien libre derrière le véhicule. Il est recommandé de s'asseoir lorsqu'on recule. Éviter de se tenir debout. Son corps pourrait basculer vers l'avant sur la manette d'accélérateur alors qu'on recule, ce qui ferait soudainement accélérer le VTT.

### «N»: Point mort

Cette position débraie la transmission afin de permettre de déplacer le véhicule manuellement.

### «H»: Grande vitesse

Sélectionne l'engrenage de grande vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position qui correspond à la vitesse normale de conduite et qui permet d'atteindre la vitesse de pointe.

### «L»: Petite vitesse

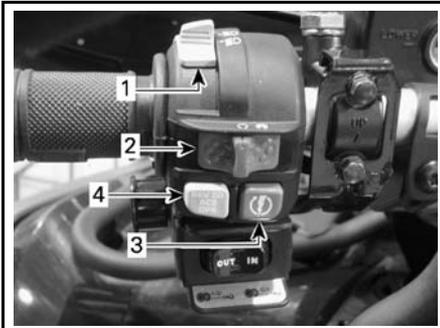
Sélectionne l'engrenage de petite vitesse dans la boîte de vitesses. C'est la position de travail. Elle permet de se déplacer lentement, avec une adhérence et une puissance maximales.

**REMARQUE:** Utiliser la petite vitesse pour tirer une charge ou monter une pente abrupte.

## **7) Interrupteur multifonctionnel**

L'interrupteur multifonctionnel se trouve sur le côté gauche du guidon.

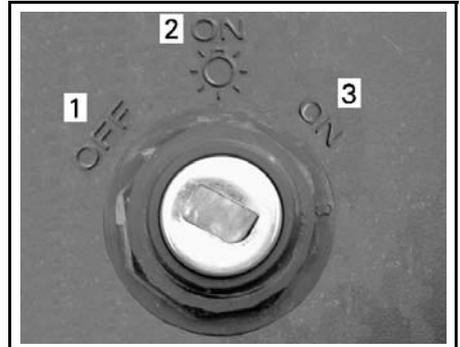
Voici les différentes commandes de l'interrupteur multifonctionnel:



vmo2012-005-004\_a

**TYPIQUE — INTERRUPTEUR MULTIFONCTIONNEL**

1. Commutateur de phares
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur
4. Bouton de neutralisation

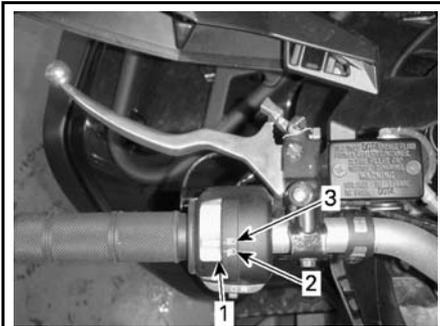


vmo2007-015-008\_a

**POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE**

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

**Commutateur de phares**



vmo2012-005-003\_a

**FONCTIONS DU COMMUTATEUR DE PHARES**

1. Commutateur de phares
2. Feux de croisement et feu arrière
3. Feux de route et feu arrière

**REMARQUE:** Pour éteindre les phares, mettre l'interrupteur d'allumage à «ON» sans feux.

**Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur**

On utilise cet interrupteur en cas d'urgence ou pour arrêter le moteur.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et placer l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à la position «STOP».

**REMARQUE:** Même si on peut tourner la clé de contact à «OFF» pour arrêter le moteur, on recommande de l'arrêter en plaçant l'interrupteur d'arrêt à la position «STOP».



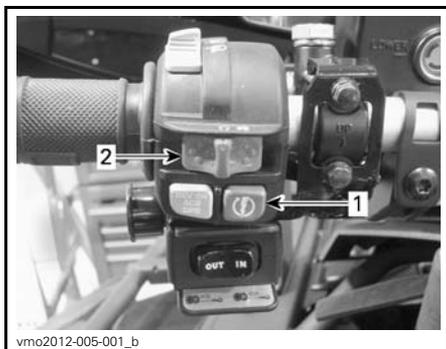
**TYPIQUE**

1. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

**Bouton de démarrage du moteur**

Pour démarrer le véhicule, mettre l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir dans cette position. Le relâcher aussitôt le moteur démarré.



**TYPIQUE**

1. Bouton de démarrage du moteur  
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

**REMARQUE:** Le moteur ne va pas démarrer si l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur et/ou l'interrupteur d'allumage sont à «OFF».

**Dispositif de neutralisation**

Selon le modèle, ce bouton peut comporter 2 fonctions.

**Fonction de neutralisation**

Ce bouton sert à neutraliser le limiteur de régime en marche arrière pour obtenir une puissance accrue.



**TYPIQUE**

1. Bouton de neutralisation  
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

Procéder comme suit pour utiliser la fonction de neutralisation:

Le levier sélecteur étant en MARCHÉ ARRIÈRE.

1. S'assurer que le véhicule est arrêté.
2. Appuyer sur ce bouton et le tenir enfoncé, puis actionner progressivement la manette d'accélérateur.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

**⚠ AVERTISSEMENT**

Avverti d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

**REMARQUE:** Lorsqu'on utilise la fonction de neutralisation, le message **VERRIDE** (neutralisation) s'affichera sur l'indicateur multifonctionnel pour confirmer que la fonction est activée.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas appuyer sur le bouton de neutralisation lorsque la manette d'accélérateur est déjà actionnée. Cela pourrait causer une perte de contrôle.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Si on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

## **8) Indicateur multifonctionnel**

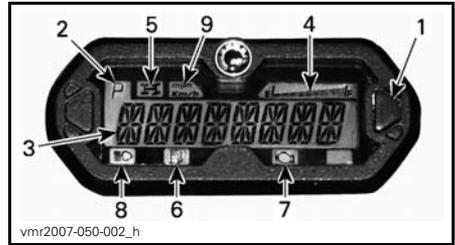
L'indicateur multifonctionnel se trouve au centre du guidon.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Procéder au choix des affichages numériques, des modes de fonctionnement du système ou à la modification de réglages ne devrait se faire que lorsque le véhicule est arrêté. Modifier diverses fonctions en conduisant n'est pas recommandé puisque cela détourne votre attention de ce qui se passe autour.

Ce véhicule est muni d'un indicateur multifonctionnel électronique.

Voici les fonctions de l'indicateur:



1. Bouton sélecteur de l'affichage multifonctionnel
2. Affichage de la position de la transmission
3. Affichage multifonctionnel
4. Affichage du niveau d'essence
5. Voyant du mode 4 roues motrices
6. Voyant de bas niveau d'essence
7. Voyant d'anomalie de moteur
8. Voyant du feu de route
9. Voyant MPH (mi/h) et km/h

### **Sélection de l'affichage (mph ou km/h)**

L'indicateur de vitesse, le totalisateur général et le totalisateur journalier ont été réglés en **miles** à l'usine, mais on peut les mettre en **kilomètres**. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

### **Sélection de la langue**

L'indicateur se règle en différentes langues.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire régler la langue.

### **Affichage multifonctionnel (mode d'affichage normal)**

Après s'être mis en marche, l'indicateur montre:

- La vitesse du moteur
- Le régime du moteur en tr/mn
- Les deux paramètres simultanément (mode combiné).

### **Mode de vitesse**

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule en km/h ou en MPH.



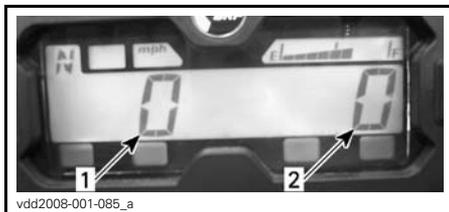
### Mode de régime

Dans ce mode, l'affichage indique le régime du moteur en tr/mn.



### Mode combiné

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule et le régime du moteur.



1. Vitesse du véhicule
2. Régime du moteur

### Changement de mode

Pour passer d'un mode à un autre, procéder comme suit:

1. Tourner la clé de contact à «ON» pour activer le système.
2. Attendre que le message de bienvenue disparaisse.

3. Appuyer sur le bouton sélecteur de mode et le relâcher une fois pour afficher le mode OD (odomètre).
4. Appuyer de nouveau sur le bouton sélecteur et le tenir 2 secondes.

Le mode sera remplacé par le mode de vitesse, de régime ou combiné.



5. Pour choisir un autre mode, répéter les étapes 3 et 4 jusqu'à ce qu'on obtienne le mode désiré.

### Affichage multifonctionnel (mode d'affichage temporaire)

Appuyer et relâcher ce bouton pour obtenir le mode d'affichage temporaire désiré:

- Odomètre
- Horloge
- Totalisateur journalier (à remise à zéro)
- Compteur horaire (à remise à zéro)
- Compteur horaire du moteur.



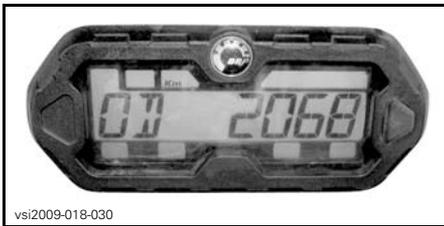
1. Bouton sélecteur de mode

L'indicateur présente le mode choisi durant 10 secondes puis retourne au mode d'affichage normal.

Lorsqu'il s'agit d'un mode qu'on peut remettre à l'état initial, enfoncer et retenir le bouton HOLD 2 secondes pour le replacer à l'état initial.

### Odomètre (OD)

L'odomètre enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.



### Horloge

Elle indique l'heure.



Procéder comme suit pour régler l'heure:

1. Sélectionner l'affichage de l'horloge.



1. Bouton sélecteur
2. Heure

2. Appuyer sur le bouton sélecteur et le TENIR (l'affichage clignotera).
3. Choisir le format 12 heures (12H) ou 24 heures (24H) en appuyant sur le bouton.
4. Si on a sélectionné le format 12 heures, choisir AM («A») ou PM («P») en appuyant sur le bouton.
5. Appuyer sur le bouton et le TENIR.
6. Choisir le premier chiffre de l'heure en appuyant sur le bouton.
7. Appuyer sur le bouton et le TENIR.
8. Choisir le deuxième chiffre de l'heure en appuyant sur le bouton.
9. Appuyer sur le bouton et le TENIR.
10. Choisir le premier chiffre des minutes en appuyant sur le bouton.
11. Appuyer sur le bouton et le TENIR.
12. Choisir le deuxième chiffre des minutes en appuyant sur le bouton.
13. Appuyer sur le bouton pour sauvegarder le réglage («CLOCK» apparaîtra sur l'affichage).

**REMARQUE:** L'indicateur affichera la bonne heure pendant 10 secondes, puis le mode d'affichage normal apparaîtra.

### Totalisateur journalier (TP)

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance s'affiche en kilomètres ou en milles.



Il peut également servir à calculer l'autonomie du VTT ou la distance entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

### Compteur horaire (TH)

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche. Il peut, par exemple, servir à calculer le temps de parcours entre deux points.



Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le compteur horaire à zéro.

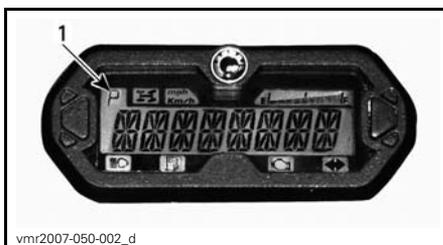
### Compteur horaire du moteur (EH)

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du moteur.



### Affichage de la position de la transmission

Cet affichage indique la position de la transmission.



1. Position de la transmission

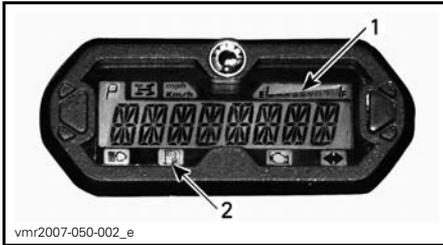
AFFICHAGE	FONCTION
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Grande vitesse
L	Petite vitesse

**REMARQUE:** Lorsqu'on aperçoit la lettre «E» sur cet affichage, il y a une erreur de communication électrique. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### Affichage du niveau d'essence

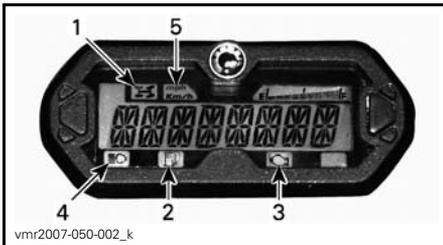
Cet affichage à barres indique la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir tout au long de la randonnée.

Lorsque le voyant de bas niveau d'essence s'allume, cela signifie qu'il reste seulement environ 2 L d'essence dans le réservoir.



1. Affichage du niveau d'essence
2. Voyant de bas niveau d'essence

## Voyants



1. Voyant du mode 4 roues motrices
2. Voyant de bas niveau d'essence
3. Voyant d'anomalie de moteur
4. Voyant du feu de route
5. Voyant MPH ou km/h



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'on a actionné le système à **4 roues motrices**.



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'il reste seulement environ 2 L d'essence dans le réservoir.



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel.

Lorsque ce voyant clignote, cela signifie que le **mode d'urgence** «LIMP HOME» est en fonction. Voir la section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour en savoir davantage.



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'on a choisi le **feu de route** et qu'on a placé la clé de contact à la position «LIGHTS».



Le voyant approprié s'allume pour indiquer l'unité de mesure de l'indicateur de vitesse.

## Messages de l'affichage multifonctionnel

Voir la section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour en savoir davantage.

## 9) Prise de courant 12 volts

La prise de 12 volts se trouve sur le côté droit du panneau central, près de la colonne de direction.

Cette prise est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlever le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettre le couvercle en place après utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

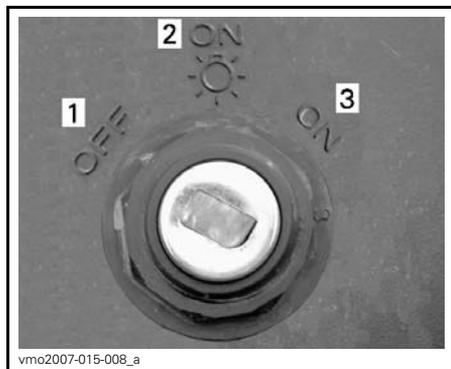
Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Voir la section *FICHES TECHNIQUES*.

**REMARQUE:** On peut utiliser une alimentation auxiliaire pour brancher des accessoires supplémentaires. Deux fils sont cachés dans le faisceau de fils sous le tableau de bord à l'avant du véhicule. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

## 10) Interrupteur d'allumage

L'interrupteur d'allumage se trouve sur le côté droit du panneau central, près de la colonne de direction.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à trois positions.



### POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec feux
3. «ON» sans feux

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à «OFF» et la retirer.

**REMARQUE:** Lorsqu'on tourne la clé à «OFF» et qu'on la retire, le système électrique s'éteint quelques secondes plus tard.

La position «ON» avec phares allume tous les phares et les feux, que le moteur soit en marche ou non. Se souvenir que si on laisse les feux allumés pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

**REMARQUE:** Même si on peut tourner la clé de contact à «OFF» pour arrêter le moteur, on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur.

## Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Le clé de contact renferme un circuit électronique dont le numéro de série est unique.

Cette clé de contact ne peut être utilisée sur une autre véhicule, et on ne peut utiliser la clé d'un autre véhicule sur le sien, sauf si la clé a été programmée ainsi.

Cependant, le D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. On peut se procurer une clé supplémentaire et la faire programmer pour son véhicule.

Pour obtenir une clé supplémentaire, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

## 11) Pédale de frein

La pédale de frein se trouve sur le côté droit du véhicule, près du moteur.

Quand on enfonce cette pédale, le frein arrière est serré.

Lorsqu'on la relâche, la pédale doit retourner à sa position initiale.

La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale.

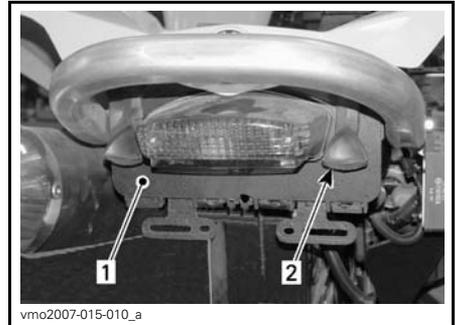


1. Pédale de frein

**REMARQUE:** Le freinage aura aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire du groupe d'entraînement lorsque le mode 4 roues motrices est sélectionné.

## 12) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est commode pour transporter des effets personnels (trousse d'outils, guide du conducteur, bougies de rechange, trousse de premiers soins, etc.). Pour ouvrir le couvercle du compartiment, étirer et décrocher les loquets.



1. Couvercle du compartiment de rangement arrière
2. Loquet

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque le moteur tourne, toujours placer le levier sélecteur en position «P» avant d'ouvrir le compartiment de rangement. Ne jamais y laisser d'objets lourds ou fragiles mal arrimés. Toujours accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule.

## 13) Loquet du siège

Ce loquet permet d'enlever le siège pour accéder au compartiment moteur.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



1. Loquet de siège

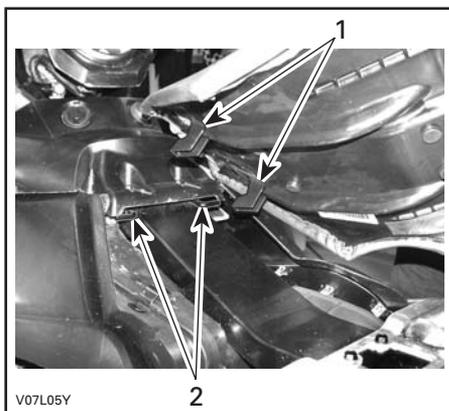
### Dépose du siège

Pousser le loquet vers l'avant tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière. Continuer de soulever jusqu'à ce le siège se détache à l'avant, puis l'enlever complètement.

### Pose du siège

Insérer les languettes avant du siège dans le crochet du châssis. Lorsque le siège est bien en place, le pousser fermement vers le bas pour enclencher le loquet.

**REMARQUE:** On le sentira s'enclencher. Pour vérifier si le siège est bien fixé, donner un petit coup dessus.



1. Insérer ces languettes dans le crochet  
2. Crochets

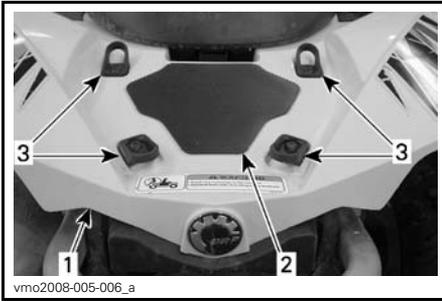
### **⚠ AVERTISSEMENT**

Il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur de vérifier si le siège est bien verrouillé en tirant plusieurs fois dessus.

## 14) Espace de chargement arrière

L'espace de chargement arrière est commode pour le transport de petits articles.

Fixer les articles à l'aile arrière à l'aide des oeillets en plastique prévus à cet effet.



1. Aile arrière
2. Espace de chargement
3. Oeillets de plastique

### **⚠ AVERTISSEMENT**

La capacité MAXIMALE de l'espace de chargement est de 16 kg.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Ne transporter aucun passager dans l'espace de chargement.
- S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision ni à la direction.
- Ne pas surcharger le véhicule.
- Bien arrimer les articles à l'aile arrière et voir à ce qu'ils ne débordent pas du véhicule.

Consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour connaître les charges admissibles et les recommandations de répartition du poids.

## **15) Crochet de récupération**

Ce crochet sert à récupérer un VTT enlisé.

## **16) Trousse d'outils**

La trousse d'outils est dans le compartiment de rangement arrière. Elle comprend les outils pouvant servir à l'entretien de base et ce Guide du conducteur.

# CARBURANT

## Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimum recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE MINIMUM	
En Amérique du Nord	87 (R + M)/2
Ailleurs qu'en Amérique du Nord	92 RON

**AVIS** Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

## Méthode de remplissage

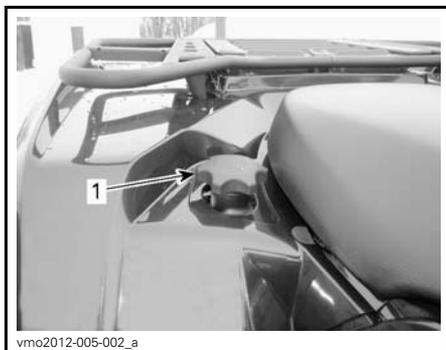
### AVERTISSEMENT

- Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution.
- Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.
- Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions.
- Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.
- Travailler dans un endroit bien aéré.
- Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.
- Essuyer toute essence répandue.

**AVIS** Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir; cela pourrait obstruer l'orifice d'aération et le moteur pourrait avoir des ratés.

1. Arrêter le moteur.
2. Ne permettre à personne de demeurer assis sur le véhicule pendant le remplissage.
3. Enlever le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.

4. Insérer le bec dans le goulot de remplissage.
5. Verser l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Éviter de répandre de l'essence.
6. Cesser de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Ne pas trop remplir.**
7. Bien serrer le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.



1. Bouchon de réservoir d'essence

---

# PÉRIODE DE RODAGE

## Fonctionnement pendant le rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures ou 300 km.

Après la période de rodage, faire vérifier le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé. Se référer à la section *ENTRETIEN*.

### Moteur

Au cours de la période de rodage, éviter :

- De circuler à plein régime.
- D'actionner l'accélérateur à plus du 3/4 de sa course.
- Les accélérations intenses.
- De rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- La surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

### Freins

 <b>AVERTISSEMENT</b>
Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La prudence est de mise.

### Courroie

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 50 km.

Au cours de la période de rodage, éviter :

- D'accélérer ou de décélérer vigoureusement.
- De tirer une charge.
- De circuler à plein régime.

# PROCÉDURES DE BASE

## Démarrage du moteur

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est en position «P» ou «N».

**REMARQUE:** Pour plus de commodité, un mode spécial permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur la ou les manettes de frein ou sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à «ON».

Placer l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage du moteur et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

**AVIS** Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage du moteur plus de 10 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Prendre garde de mettre la batterie à plat.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

**REMARQUE:** Lorsque la batterie est à plat, on ne peut pas démarrer le moteur. Faire recharger ou remplacer la batterie.

## Changement de rapport

Actionner les freins et sélectionner la position du levier sélecteur voulue.

Relâcher les freins.

**AVIS** Lorsqu'on change de rapport, toujours arrêter complètement le véhicule et actionner les freins avant de déplacer le levier sélecteur. La transmission pourrait être endommagée.

## Utilisation du dispositif de neutralisation de la marche arrière

Lorsque le levier sélecteur est en position «R», le régime du moteur est limité, ce qui restreint la vitesse en marche arrière.

### AVERTISSEMENT

Si on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Pour activer la fonction de neutralisation, appuyer et tenir le bouton de neutralisation, puis appuyer graduellement sur l'accélérateur pour que la puissance du moteur augmente.

Pour désactiver la fonction de neutralisation, relâcher l'accélérateur puis le bouton de neutralisation.

### AVERTISSEMENT

Ne jamais appuyer sur le bouton de neutralisation si l'accélérateur n'est pas complètement relâché car on pourrait perdre la maîtrise du véhicule.

## Pour arrêter le moteur

### AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Mettre le levier sélecteur à «P».

Actionner le frein de stationnement.

Placer l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à «OFF».

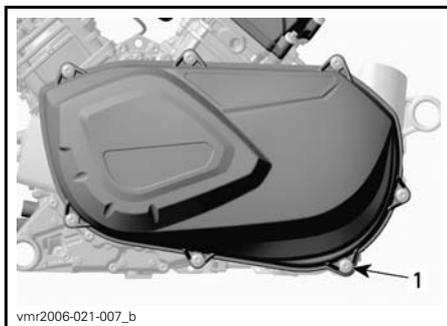
Mettre la clé de contact à «OFF». Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

## PROCÉDURES SPÉCIALES

### Que faire si de l'eau s'est infiltrée dans la transmission CVC

Lorsqu'on suspecte que de l'eau s'est infiltrée par le couvercle de transmission CVC, vidanger le logement de transmission CVC en retirant la vis de vidange.

**REMARQUE:** La vis de vidange se trouve sur la partie inférieure arrière du couvercle de transmission CVC.



**DERRIÈRE LE REPOSE-PIED GAUCHE**

1. Vis de vidange

**AVIS** Si de l'eau s'est infiltrée pendant qu'on circulait sur terrain boueux, restreindre l'usage de votre véhicule et se rendre au concessionnaire Can-Am autorisé le plus près pour faire nettoyer adéquatement la transmission CVC.

### Que faire en présence d'eau dans le boîtier de filtre à air

Dans un tel cas, le véhicule doit être réparé. Il faudra:

- Nettoyer le filtre à air de la transmission CVC
- Nettoyer la transmission CVC

- Remplacer le reniflard du réservoir d'essence
- Vérifier les lubrifiants et les vidanger au besoin (moteur, boîte de vitesses et système d'entraînement final).

**AVIS** À défaut de faire réparer le véhicule, certains composants peuvent subir des dommages permanents, parmi ceux-ci on note:

- Moteur et boîte de vitesses
- Pompe à essence
- Transmission CVC
- Système d'entraînement final.

### Que faire si le véhicule a capoté

Si le véhicule a capoté ou reste incliné sur le côté, le remettre sur ses roues et attendre de 3 à 5 minutes. Voir la section *ENTRETIEN* et vérifier ce qui suit.

- Vérifier si de l'huile s'est accumulée dans le boîtier de filtre à air. Si c'est le cas, nettoyer le filtre à air et son boîtier.
- Vérifier le niveau d'huile à moteur dans le réservoir et le rectifier au besoin.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et le rectifier au besoin.
- Vérifier le niveau d'huile à boîte de vitesses et le rectifier au besoin.
- Vérifier le niveau d'huile du système d'entraînement final et le rectifier au besoin.
- Démarrer le moteur. Si le voyant de pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

**AVIS** Lorsqu'on réinstalle le tableau de bord sur le boîtier de filtre à air, s'assurer que tous les conduits de ventilation sont acheminés au-dessus du combiné.

## **Que faire si le véhicule est submergé d'eau**

Si le véhicule se retrouve submergé d'eau, arrêter immédiatement le moteur. Ne pas utiliser aucun équipement électrique lorsque le véhicule est submergé. Se rendre dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR!**

**AVIS** Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si la procédure de redémarrage n'est pas suivie.

Dès qu'on a sorti le véhicule de l'eau, faire ce qui suit:

- Vidanger la transmission CVC. Procéder de la façon décrite dans cette sous-section.

**AVIS** Faire faire l'entretien du véhicule aussitôt que possible par un concessionnaire Can-Am autorisé.

# PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

## Réglages de la suspension

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Toujours prendre le temps de se familiariser avec le nouveau comportement du véhicule après avoir modifié le réglage de la suspension.

La maniabilité et le confort de votre véhicule dépendent des réglages de la suspension.

Les réglages de la suspension varient selon le poids de l'utilisateur, les préférences personnelles, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

Ajuster la suspension depuis les réglages originaux constitue la meilleure façon de régler la suspension, puis personnaliser, un à un, chacun des réglages.

Les réglages avant et arrière sont interdépendants. On peut donc avoir à régler les amortisseurs arrière de nouveau après avoir réglé les amortisseurs avant.

Faire l'essai du véhicule dans les mêmes conditions d'utilisation: sentier, vitesse, position de conduite, etc. Modifier un réglage et refaire l'essai du véhicule. Procéder de façon méthodique jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

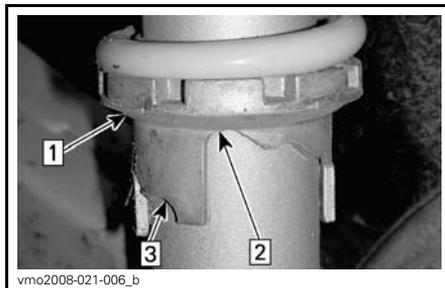
Suivre les directives plus bas pour le réglage optimal de la suspension.

## Réglage de la précharge de ressort

Raccourcir les ressorts pour une tenue de route plus ferme sur sentier cahoteux.

Allonger les ressorts pour une tenue de route plus souple sur sentier en bon état.

Pour régler la précharge du ressort, tourner la came ou l'anneau avec l'outil qui se trouve dans la trousse d'outils.



vmo2008-021-006\_b

### **TYPIQUE**

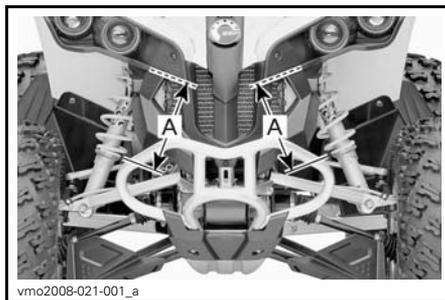
Étape 1: Tourner les comes de réglage

Étape 2: Réglage souple

Étape 3: Réglage rigide

### **⚠ AVERTISSEMENT**

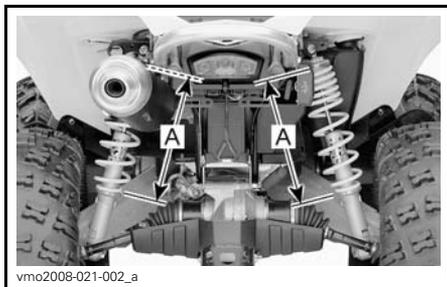
Les dispositifs de réglage droit et gauche des suspensions avant ou arrière doivent toujours être réglés à la même position. Ne jamais régler un seul amortisseur. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité.



vmo2008-021-001\_a

### **TYPIQUE — RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE AVANT**

A. Même longueur



**TYPIQUE — RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE  
ARRIÈRE**

A. Même longueur

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

**⚠ AVERTISSEMENT**

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsqu'on transporte le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

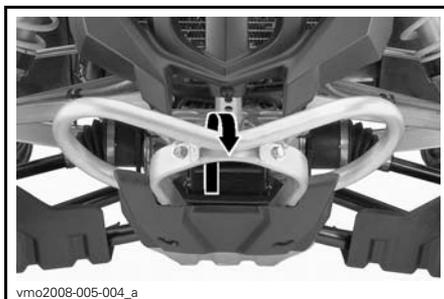
## **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais tracter ce VTT derrière une voiture ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque. Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).

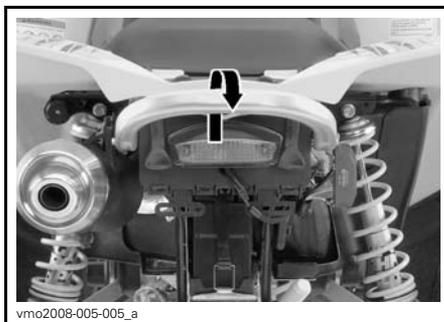


Ne pas oublier de:

- Vider les espaces de chargement.
- Mettre le levier sélecteur à «P».
- Actionner le frein de stationnement.
- Arrimer le véhicule à l'avant par le pare-chocs et à l'arrière par le châssis.



TYPIQUE — ARRIMAGE À L'AVANT



TYPIQUE — ARRIMAGE À L'ARRIÈRE

**AVIS** L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

***Cette page est  
blanche intentionnellement***

# ***ENTRETIEN***

---

# INSPECTION INITIALE

BRP recommande que votre véhicule soit inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé après les 10 premières heures ou 300 km (la première échéance prévalant). Cette inspection est très importante et il ne faut pas la négliger.

**REMARQUE:** L'inspection initiale est aux frais du propriétaire.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

Date de l'inspection initiale

---

Signature du concessionnaire autorisé

---

Nom du concessionnaire

TABLEAU D'INSPECTION INITIALE	REEMPLACER					
	AJUSTER					
	SERRER					
	LUBRIFIER					
	NETTOYER					
	INSPECTER					
<b>MOTEUR</b>						
Huile à moteur et filtre						X
Jeu des soupapes	X				X	
Jointes du moteur	X					
Fixations des supports de moteur	X					
Échappement	X					
<b>SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</b>						
Essai de pression du bouchon du radiateur/système de refroidissement	X					
Radiateur		X				
<b>SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR (EMS)</b>						
Sondes de l'EMS	X					
Codes de panne de l'EMS	X					
<b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>						
Carter de papillon	X					
Câble d'accélérateur	X				X	
Conduits d'essence, rampes d'alimentation, connexions, soupapes d'arrêt et essai d'étanchéité du réservoir d'essence	X					
<b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</b>						
Bougies	X					
Connexions de la batterie	X					
Connexions électriques et fixations (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)	X					
<b>TRANSMISSION CVC</b>						
Admission d'air de la transmission CVC	X					

TABLEAU D'INSPECTION INITIALE	REEMPLACER					
	AJUSTER					
	SERRER					
	LUBRIFIER					
	NETTOYER					
	INSPECTER					
<b>BOÎTE DE VITESSES</b>						
Huile à boîte de vitesses						X
Capteur de vitesse		X				
Unité d'embrayage 4 x 4	X					
<b>SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT</b>						
Différentiels avant et arrière (niveau d'huile, joints et reniflards)	X					
Joint d'arbre de transmission arrière	X					
<b>ROUES</b>						
Écrous/goujons de roue	X					
<b>DIRECTION</b>						
Direction (colonne, roulement, etc.)	X					
Parallélisme des roues avant	X					
<b>FREINS</b>						
Liquide de frein	X					

# PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour garder votre véhicule en bon état de marche. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Faire l'entretien en suivant le programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire la vérification de préutilisation.

## AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

PROGRAMME D'ENTRETIEN						
A: Ajuster I: Inspecter L: Lubrifier N: Nettoyer R: Remplacer	25 h ou 750 km					
	50 h ou 1 500 km					
	100 h ou 1 an ou 3 000 km					
	200 h ou 2 ans ou 6 000 km					
	À effectuer par					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
MOTEUR						
Huile à moteur et filtre			R		Client	(1) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux. Voir les <i>DIRECTIVES POUR L'ENTRETIEN DU FILTRE À AIR</i> à la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> . (2) Il faut ajouter de l'huile à l'élément en mousse du filtre à air.
Jeu des soupapes			I, A		Concess.	
Filtre à air	I, N <sup>(1)</sup> L <sup>(2)</sup>	R <sup>(1)</sup>			Client	
Joints du moteur			I		Concess.	
Fixations des supports de moteur			I		Concess.	
Échappement			I		Concess.	
Pare-étincelles du silencieux			N		Client	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT						
Liquide de refroidissement			I <sup>(3)</sup>	R	Client	(3) Toutes les 100 heures, vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement.
Essai de pression du bouchon du radiateur/système de refroidissement				I	Concess.	

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

A: Ajuster  
I: Inspecter  
L: Lubrifier  
N: Nettoyer  
R: Remplacer

25 h ou 750 km

50 h ou 1 500 km

100 h ou 1 an ou 3 000 km

200 h ou 2 ans ou 6 000 km

À effectuer par

PIÈCE/TÂCHE

LÉGENDE

## SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR (EMS)

Sondes de l'EMS

Concess.

Codes de panne de l'EMS

Concess.

## SYSTÈME D'ALIMENTATION

Carter de papillon

I, L

Concess.

Câble d'accélérateur

I, A,  
LClient/  
concess.

Conduits d'essence, rampe d'alimentation, connexions, soupapes d'arrêt et essai d'étanchéité du réservoir d'essence

I

Concess.

Préfiltre de pompe à essence

I<sup>(5)</sup>

Concess.

Essai de pression de la pompe à essence

I<sup>(5)</sup>

Concess.

Filtre du reniflard de réservoir d'essence

R<sup>(5)</sup>

Client

(5) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés.

## SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Bougies

R<sup>(4)</sup>

Client

Connexions de la batterie

I

Client

Connecteurs de l'ECM (inspection visuelle sans débranchement)

I

Concess.

Connexions électriques et fixations (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)

I

Concess.

(4) S'assurer que l'écartement des électrodes de bougies est correct.

PROGRAMME D'ENTRETIEN						
A: Ajuster I: Inspecter L: Lubrifier N: Nettoyer R: Remplacer	25 h ou 750 km					
	50 h ou 1 500 km					
	100 h ou 1 an ou 3 000 km					
	200 h ou 2 ans ou 6 000 km					
	À effectuer par					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
<b>TRANSMISSION CVC</b>						
Courroie d'entraînement			I		Concess.	—
Poulies d'entraînement et menée (y compris le roulement unidirectionnel)			I, N, L		Concess.	
Admission d'air de la transmission CVC		I, N			Concess.	
<b>BOÎTE DE VITESSES</b>						
Huile à boîte de vitesses			I	R <sup>(5)</sup>	Concess.	(5) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés.
Capteur de vitesse				N	Concess.	
Unité d'embrayage 4 x 4			I		Concess.	
<b>SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT</b>						
Huile de différentiel avant et arrière (niveau d'huile, joints et reniflards)		I		R	Concess.	(5) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés.
Joints d'arbre d'entraînement		I			Concess.	
Joint d'arbre de transmission arrière		I, L <sup>(5)</sup>			Concess.	
<b>ROUES ET PNEUS</b>						
Écrous/goujons de roue		I			Client	—
Roulements de roue			I		Client	

## PROGRAMME D'ENTRETIEN

A: Ajuster I: Inspecter L: Lubrifier N: Nettoyer R: Remplacer	25 h ou 750 km					À effectuer par	LÉGENDE
	50 h ou 1 500 km						
	100 h ou 1 an ou 3 000 km						
	200 h ou 2 ans ou 6 000 km						
	PIÈCE/TÂCHE						
<b>DIRECTION</b>							
Fixations du guidon			I		Concess.	(5) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés.	
Direction (colonne, roulement, etc.)			I <sup>(5)</sup>		Concess.		
Rotules de barre d'accouplement		I			Concess.		
Parallélisme des roues avant			I, A		Concess.		
<b>SUSPENSION</b>							
Bras longitudinaux arrière			I		Concess.	—	
Roulements des bras longitudinaux arrière				I	Concess.		
Amortisseurs		I			Concess.		
Bras triangulaires avant		I, L			Client		
Joints à rotule	I				Concess.		
<b>FREINS</b>							
Liquide de frein	I			R <sup>(6)</sup>	Client/ concess.	(5) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits difficiles, comme des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés ou boueux. (6) Le remplacement du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage doit être fait par un concessionnaire Can-Am autorisé.	
Plaquettes de frein	I <sup>(5)</sup> (6)				Concess.		
Système de freinage (disques, boyaux, etc.)			I <sup>(5)</sup>		Client		
<b>CARROSSERIE/CHÂSSIS</b>							
Fixation de la carrosserie et du châssis		I			Client	—	
Châssis			I		Concess.		

# PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

## AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

## AVERTISSEMENT

Toujours poser des dispositifs de verrouillage neufs (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.).

## Filtere à air

### Directives pour l'entretien du filtre à air

Comme dans le cas de tout VTT, il est essentiel d'entretenir le filtre à air pour assurer un rendement et une durée adéquats du moteur.

Ajuster la fréquence des entretiens du filtre à air selon les conditions de conduite.

Entretenir le filtre à air plus souvent et ajouter de l'huile à l'élément en mousse du filtre si on conduit le véhicule dans les conditions poussiéreuses suivantes:

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur sentiers de gravier sec ou dans des conditions semblables.

**REMARQUE:** La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus souvent. Voir la sous-section *NETTOYAGE ET LUBRIFICATION DU FILTRE À AIR* pour savoir comment faire l'entretien.

**REMARQUE:** On peut utiliser un pré-filtre accessoire pour conditions poussiéreuses. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

### Dépose du filtre à air

**AVIS** Ne jamais enlever ni modifier les composants du boîtier de filtre à air. Cela peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est réglé spécifiquement en fonction de ces composants.

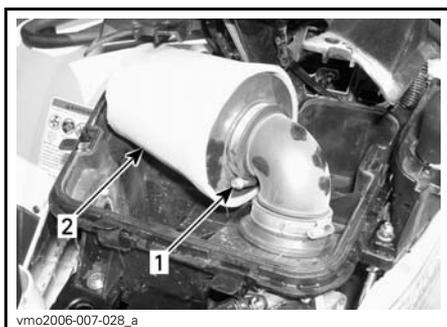
Enlever le siège et le panneau central. Voir la section *CARROSSERIE*.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Dégager les fixations

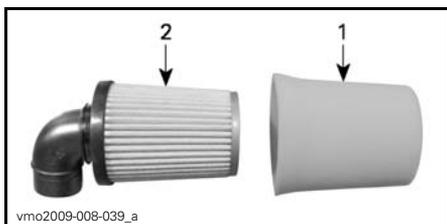
Desserrer la fixation et enlever le filtre à air.



**MODÈLES 500 EFI**

1. Fixation
2. Filtre à air

Retirer le préfiltre en mousse; pour ce faire, le tirer vers l'extérieur avec précaution.



1. Préfiltre en mousse
2. Filtre

**Nettoyage et lubrification du filtre à air**

**⚠ ATTENTION** Toujours porter des lunettes et des vêtements de protection. Les produits chimiques peuvent causer des éruptions cutanées et des blessures aux yeux.

**Nettoyage du filtre à air en papier**

1. S'assurer que l'élément en mousse est séparé du filtre en papier.
2. Taper sur l'élément en papier pour faire tomber le gros de la poussière.

La poussière et la saleté pourront ainsi tomber du filtre.

**REMARQUE:** Le filtre en papier a une durée limitée. Le remplacer s'il est devenu trop sale ou bouché.

**AVIS** Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux.

**AVIS** Ne pas nettoyer le filtre en papier avec une solution nettoyante.

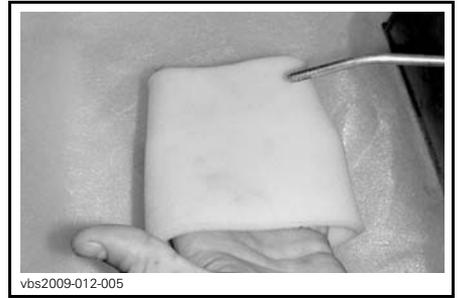
**Nettoyage de l'élément en mousse**

1. Vaporiser du NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341) sur chaque côté de l'élément en mousse.



219700341

**NETTOYANT POUR FILTRE EN MOUSSE UNI  
(N/P 219 700 341)**



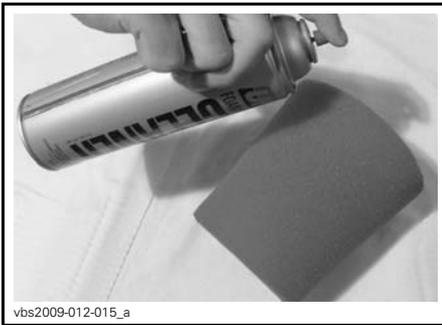
vbs2009-012-005

**TYPIQUE - SÉCHER**

**REMARQUE:** Une deuxième application de nettoyant peut être nécessaire si la mousse est très sale.

**Lubrification de l'élément en mousse**

1. Vaporiser de l'HUILE POUR FILTRE À AIR (N/P 219 700 340) sur l'élément en mousse sec.



vbs2009-012-015\_a

**TYPIQUE - VAPORISER DU NETTOYEUR  
SUR L'ÉLÉMENT EN MOUSSE**



219700340

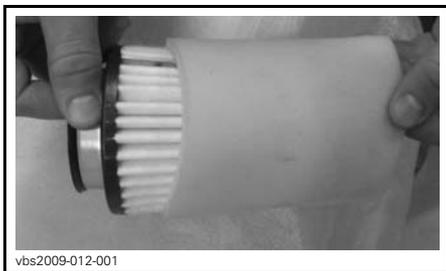
**HUILE POUR FILTRE EN MOUSSE UNI  
(N/P 219 700 340)**

2. Attendre 3 minutes.
3. Comme il est indiqué sur le contenant de nettoyant UNI, rincer à l'eau.
4. Sécher complètement l'élément en mousse.



**TYPIQUE - HUILER L'ÉLÉMENT EN MOUSSE**

2. Attendre de 3 à 5 minutes.
3. Enlever tout surplus d'huile qui pourrait se rendre au filtre en papier. Pour ce faire, envelopper l'élément en mousse d'un chiffon absorbant et presser doucement. Cela assurera aussi que l'élément en mousse est bien recouvert d'huile.
4. Remettre l'élément en mousse sur le filtre en papier.



**TYPIQUE**

**Installation du filtre à air**

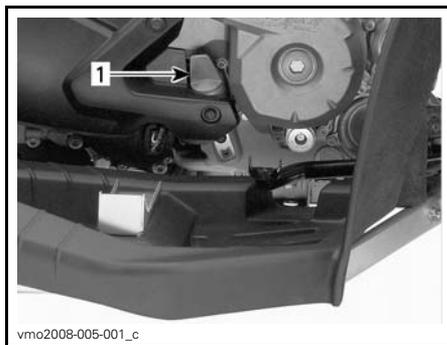
Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

**Huile à moteur**

**Niveau d'huile à moteur**

**AVIS** Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur. Essayer toute huile renversée.

**REMARQUE:** Lorsqu'on vérifie le niveau d'huile, regarder également si le moteur présente des fuites.

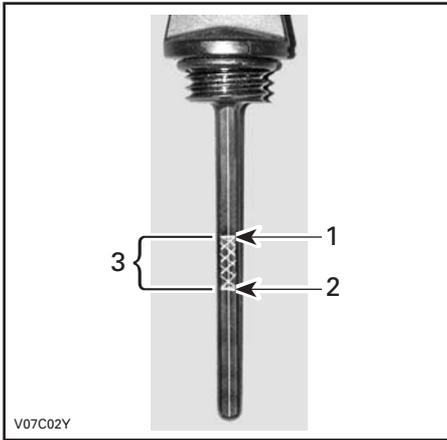


**CÔTÉ DROIT DU MOTEUR**

1. Jauge d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau et le moteur froid et arrêté, vérifier le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



**TYPIQUE**

1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser de l'huile.

Verser une petite quantité d'huile et re-vérifier le niveau.

Répéter les opérations ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

**Huile à moteur recommandée**

En été, utiliser l'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

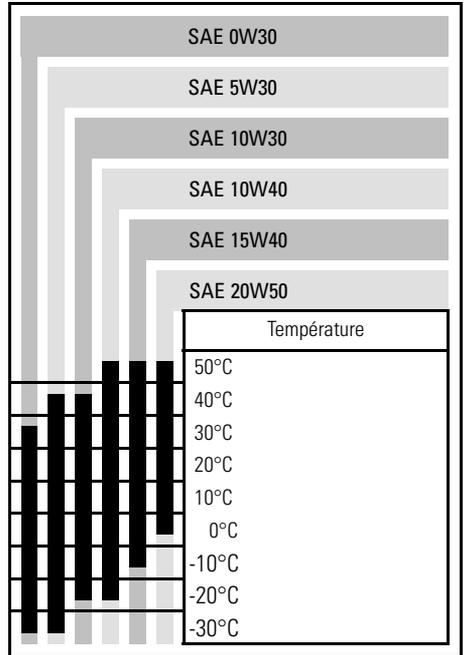
En hiver, utiliser l'HUILE SYNTH. XPS 4-TEMPS (TOUS CLIMATS) (N/P 293 600 112).

**REMARQUE:** L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour les exigences extrêmes de ce moteur.

Si ces huiles ne sont pas disponibles, utiliser une huile pour moteurs 4-temps SAE 5W30 qui respecte ou

dépasse les exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer qu'elle comporte au moins l'une des classes ci-dessus. Consulter le tableau de viscosité de l'huile moteur.

**Tableau de viscosité de l'huile moteur**



**Vidange d'huile à moteur**

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. Faire la vidange lorsque le moteur est tiède.

**⚠ ATTENTION** L'huile à moteur peut être brûlante. Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas enlever le bouchon de vidange d'huile ni le couvercle du filtre à huile quand le moteur est chaud. Attendre que l'huile refroidisse.

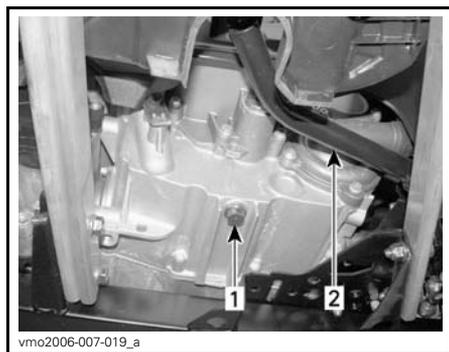
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever la jauge d'huile.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.



#### TYPIQUE

1. Bouchon de vidange d'huile
2. Pédale de frein

Attendre assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place.

Remplacer le filtre à huile. Consulter la rubrique *FILTRE À HUILE*.

Remplir le moteur au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, consulter la section *FICHES TECHNIQUES*.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur. Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, puis vérifier le niveau d'huile. Remplir au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

## Filtre à huile

### Remplacement du filtre à huile

Enlever le panneau latéral droit.

Dévisser le couvercle du filtre à huile.



1. Couvercle du filtre à huile

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

Vérifier le joint torique du couvercle et le remplacer au besoin.

Visser le couvercle du filtre à huile à sa place.

Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

## Radiateur

### Inspection du radiateur

Vérifier périodiquement si le radiateur est propre.



1. Radiateur

Vérifier si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou sont endommagés.

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si on en a un à sa disposition, se servir d'un tuyau d'arrosage.

**⚠ ATTENTION** Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

**AVIS** Soyez prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI ON UTILISE UN TUYAU POUR LES LAVER, S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

## Liquide de refroidissement

### Niveau de liquide de refroidissement

**⚠ ATTENTION** Vérifier le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

Enlever le siège et le panneau central. Voir la section *CARROSSERIE*.

Soulever le tableau de bord. Voir la section *CARROSSERIE*.

Repérer le réservoir de liquide de refroidissement dans le compartiment d'entretien avant.



**TYPIQUE**

1. Réservoir de liquide de refroidissement

Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.

**REMARQUE:** Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C, celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre en place et bien visser le bouchon. Remettre le panneau central en place.

Si on ajoute du liquide de refroidissement dans le réservoir, vérifier aussi le niveau dans le radiateur. Ajouter du liquide au besoin.

**⚠ AVERTISSEMENT**  
 Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

**REMARQUE:** Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

**Liquide de refroidissement recommandé**

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec de l'ANTIGEL PRÉMÉLANGÉ BRP (N/P 219 700 362), ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

**Remplacement du liquide de refroidissement du moteur**

**⚠ AVERTISSEMENT**  
 Pour éviter des brûlures potentielles, ne pas enlever le bouchon du radiateur ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

**AVIS** Ne pas ranger d'articles dans le compartiment d'entretien avant.

Enlever le siège et le panneau central. Voir la section *CARROSSERIE*.

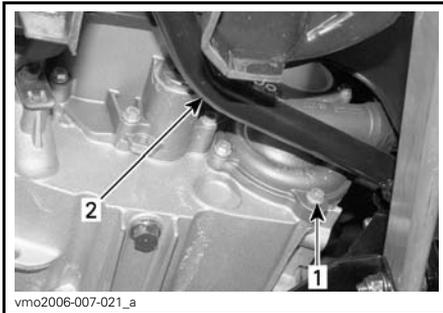
Soulever le tableau de bord. Voir la section *CARROSSERIE*.

Retirer le bouchon du radiateur.



1. Bouchon du radiateur

Dévisser le bouchon de vidange de liquide de refroidissement et vidanger le liquide dans un contenant approprié.



1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement
2. Pédale de frein

**REMARQUE:** Ne pas dévisser complètement le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Enlever le panneau latéral droit.

Dévisser la vis de purge sur le dessus du logement du thermostat.



1. Vis de purge

Vidanger complètement le système et réinstaller le bouchon de vidange de liquide de refroidissement.

Installer un grand pince-boyau sur le boyau entre le radiateur et le logement du thermostat.

**AVIS** Ne pas se servir d'une pince-étoupe en guise de pince-boyau.



1. Pince-boyau

Remplir le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement déborde de l'orifice du logement de thermostat.

Installer la vis de purge.

Enlever le pince-boyau.

Continuer de remplir le radiateur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et en ajouter au besoin.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur l'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du radiateur.

Vérifier si les connexions présentent des fuites et s'il y a assez de liquide de refroidissement dans le réservoir.

## Pare-étincelles

### Nettoyage du pare-étincelles

Purger périodiquement le silencieux de toute accumulation de calamine.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais laisser tourner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer de l'absence de matières combustibles à proximité. Porter des verres de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Choisir un lieu bien aéré et s'assurer que le silencieux est froid.

Placer le levier sélecteur à «P».

Enlever le bouchon de purge du silencieux.



1. Bouchon de purge
2. Silencieux

Boucher l'extrémité du silencieux avec un chiffon, puis démarrer le moteur.

Augmenter momentanément le régime moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

Arrêter le moteur et laisser refroidir le silencieux.

Remettre le bouchon de purge.

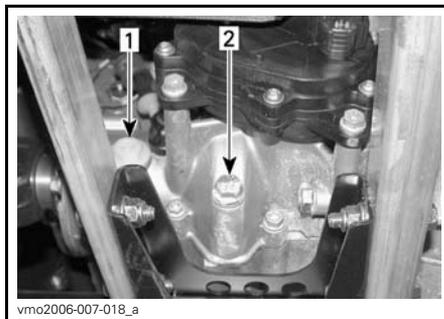
## Huile de la boîte de vitesses

### Niveau d'huile de la boîte de vitesses

**AVIS** Vérifier le niveau d'huile et remplir au besoin. **Ne pas trop remplir.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essuyer toute huile renversée.

Le véhicule sur une surface de niveau, mettre la transmission à la position «N», puis verrouiller le frein de stationnement.

Pour vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses, enlever le bouchon de niveau d'huile.



1. Bouchon de niveau d'huile
2. Bouchon de vidange d'huile

Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile. Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce que l'orifice de niveau d'huile déborde.

### Huile de boîte de vitesses recommandée

Utiliser de l'HUILE DE CARTER DE CHAÎNE XPS (N/P 415 129 500) ou l'équivalent.

**AVIS** Lors de l'entretien, ne pas employer d'autre huile que celle recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

### Vidange d'huile de la boîte de vitesses

Mettre le véhicule sur une surface de niveau.

Nettoyer le bouchon de vidange et le bouchon de niveau d'huile, puis enlever le bouchon de vidange de la boîte de vitesses.

**REMARQUE:** Pour vider complètement la boîte de vitesses, pencher le véhicule vers la droite à l'aide d'un cric placé sous le marchepied gauche. Quand la boîte de vitesses est vide, installer le bouchon de vidange et remettre le véhicule au sol.

Remplir la boîte de vitesses d'HUILE DE CARTER DE CHAÎNE XPS (N/P 415 129 500) ou d'un produit équivalent.

**AVIS** Lors de l'entretien, ne pas utiliser d'huile non recommandée. Ne pas mélanger avec d'autres types d'huile.

Le niveau d'huile devrait être à égalité avec le rebord de l'orifice de niveau d'huile. Au besoin, ajouter de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Remettre le bouchon de niveau d'huile.

## Câble d'accélérateur

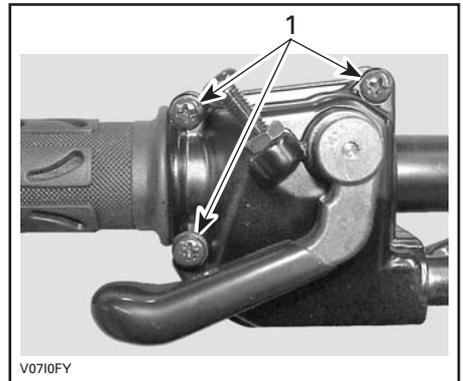
### Lubrification du câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du LUBRIFIANT POUR CÂBLE (N/P 293 600 041) ou l'équivalent.

### **AVERTISSEMENT**

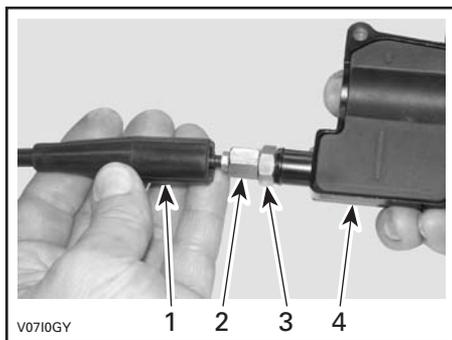
Toujours utiliser un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait empêcher le bon fonctionnement de l'accélérateur/du câble.

Ouvrir le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlever ces vis

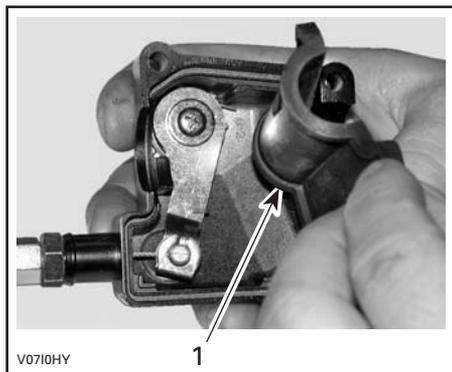
Séparer la manette. Glisser le protecteur vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. Protecteur
2. Tendeur de câble d'accélérateur
3. Écrou autobloquant
4. Logement de la manette d'accélérateur

Visser le tendeur de câble d'accélérateur.

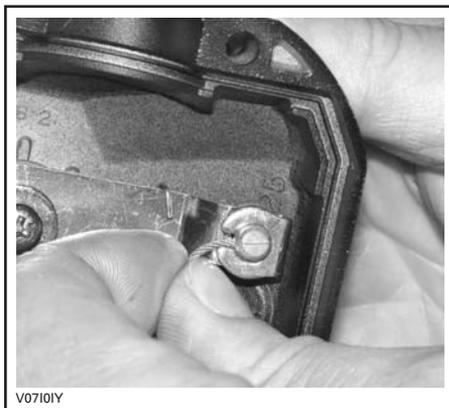
Retirer le protecteur de logement interne.



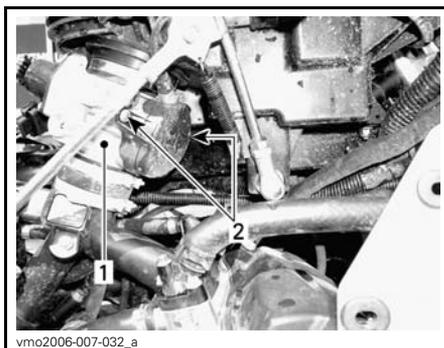
1. Protecteur de logement interne

Retirer le câble du logement de la manette d'accélérateur.

**REMARQUE:** Glisser le câble dans la fente de l'attache et retirer l'extrémité du câble de l'attache.



Enlever le couvercle latéral du carter de papillon.



1. Carter de papillon
2. Vis du couvercle latéral

Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.

**⚠ ATTENTION** Toujours porter des lunettes et des vêtements de protection. Les produits chimiques peuvent causer des éruptions cutanées et des blessures aux yeux.



**TYPIQUE**

**REMARQUE:** Mettre un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstaller et régler le câble.

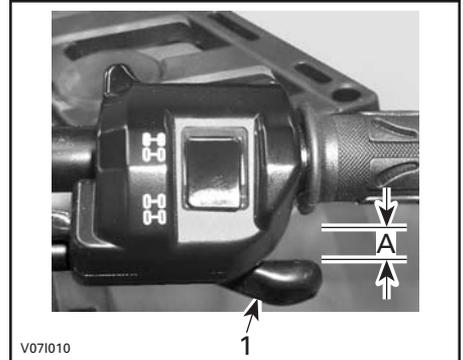
**Réglage du câble d'accélérateur**

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

Desserrer l'écrou autobloquant puis tourner le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

**REMARQUE:** Mesurer le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.



**TYPIQUE**

- 1. Manette d'accélérateur
- A. 3 mm à 6 mm

Le levier sélecteur à «P», démarrer le moteur.

- Pour vérifier si le câble d'accélérateur est bien réglé, tourner le guidon jusqu'au bout dans les deux sens.
- Si le régime du moteur augmente, régler de nouveau le jeu du câble d'accélérateur.

**Bougies**

**Dépose des bougies**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Sauf indication contraire, toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant d'effectuer l'entretien du système électrique ou de le réparer.

**⚠ ATTENTION** Toujours porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

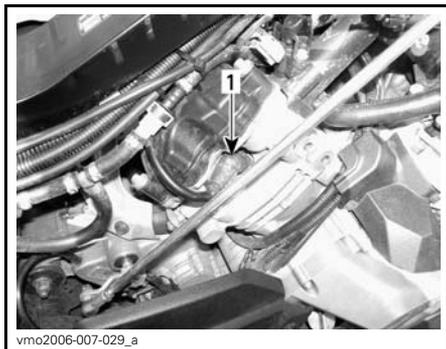
Enlever les panneaux latéraux.

Débrancher les câbles de bougie.

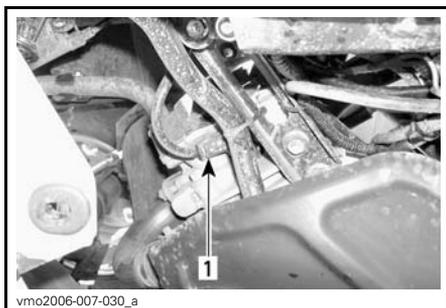
Dévisser les bougies d'un tour.

Si possible, nettoyer les bougies et les culasses à l'air comprimé.

Dévisser complètement les bougies et les enlever.



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE  
1. Bougie



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT  
1. Bougie

### Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement des électrodes entre 0.6 mm à 0.7 mm.

Appliquer du lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies.

Serrer les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée serrer les bougies au couple spécifié.

COUPLE DE SERRAGE DES BOUGIES

20 N•m ± 2.4 N•m

### Batterie

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Sauf indication contraire, toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant d'effectuer l'entretien du système électrique ou de le réparer.

**⚠ ATTENTION** Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces VTT sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie «Valve Regulated Lead Acid», ou «au plomb-acide à régulation par soupape». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

**AVIS** Ne jamais retirer le capuchon d'étanchéité de la batterie.

### Dépose de la batterie

**AVIS** Débrancher le câble négatif NOIR de la batterie en premier.

Enlever la boîte de rangement.

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif ROUGE.

Détacher la tige de retenue.



Retirer le support du haut.  
Enlever la batterie.

### Nettoyage de la batterie

Nettoyer la batterie, le boîtier, et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlever la rouille des raccords de câbles et des bornes. Nettoyer le boîtier de la batterie avec une brosse douce et une solution de bicarbonate de soude.

### Installation de la batterie

Remettre la batterie dans le véhicule.

**ATTENTION** Toujours brancher le câble positif ROUGE de la batterie en premier.

### Fusibles

**ATTENTION** Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer un fusible défectueux.

Le système électrique est protégé par des fusibles.

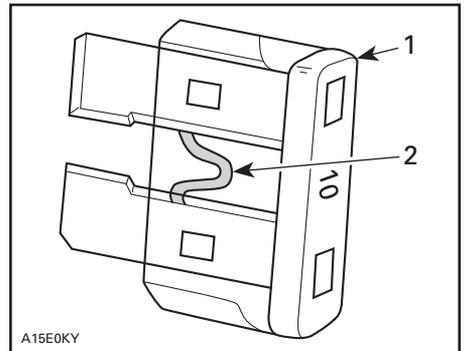
Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même calibre.

**AVIS** Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

### Inspection des fusibles

Vérifier si le filament est fondu.

Si c'est le cas, remplacer le fusible endommagé en se référant aux tableaux d'emplacement des fusibles pour connaître le calibre approprié.



#### TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

**AVIS** Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

### Emplacement des fusibles à l'avant

Enlever le siège et le panneau central. Voir la section *CARROSSERIE*.

Soulever le tableau de bord. Voir la section *CARROSSERIE*.

Repérer la boîte à fusibles avant dans le compartiment d'entretien avant.



1. Boîte à fusibles avant

**BOÎTE À FUSIBLES AVANT**

N°	DESCRIPTION	CALIBRE
F1	Bobines d'allumage	5 A
F2	Ventilateur	20 A
F3	Injecteurs d'essence	5 A
F4	Indicateur de vitesse, capteur de vitesse, feu arrière	7.5 A
F5	Pompe à essence	7.5 A
F6	Module de commande du moteur (ECM)	5 A
F7	Accessoires	20 A

**REMARQUE:** Vérifier l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles pour connaître l'emplacement des fusibles.

**AVIS** Ne pas ranger d'articles dans le compartiment d'entretien avant.

**Emplacement des fusibles à l'arrière**

Enlever le couvercle de plastique situé à l'arrière du véhicule près de la batterie.



vmr2008-061-001\_a

Repérer le porte-fusibles arrière.



vmr2006-019-003\_b

**TYPIQUE - PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE**

PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
F1	Principal	30 A
F2	Ventilateur/Accessoires	30 A

## Feux

**⚠ ATTENTION** Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de remplacer une ampoule défectueuse.

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

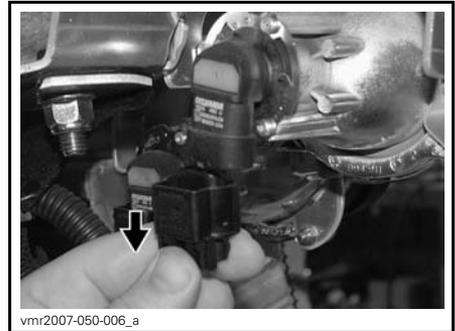
### Remplacement des ampoules de phares

**AVIS** Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

**REMARQUE:** On utilise le même phare des deux côtés du véhicule et pour les feux de route et croisement.

Mettre la clé de contact à la position «OFF».

Débrancher le connecteur de l'ampoule.



Tourner l'ampoule.

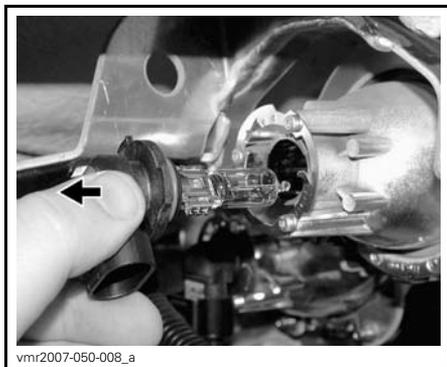


Retirer l'ampoule.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Vérifier si le phare fonctionne bien.

### Réglage du faisceau des phares

Tourner les vis pour régler la hauteur du faisceau selon ses préférences. Régler les phares de la même manière.



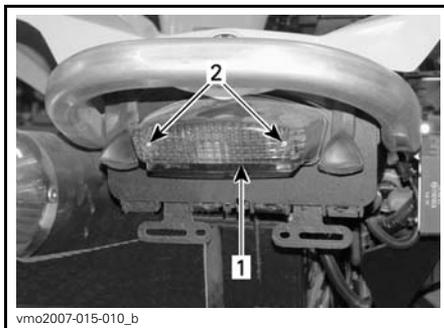
#### TYPIQUE

1. Vis de réglage

### Remplacement de l'ampoule du feu arrière

Mettre la clé de contact à la position «OFF».

Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.



1. Lentille
2. Vis

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et, tout en maintenant une pression, la tourner dans le sens antihoraire pour la dégager.

Pour poser l'ampoule neuve, l'enfoncer d'abord dans sa douille, puis maintenir une pression tout en la tournant dans le sens horaire.

### Soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

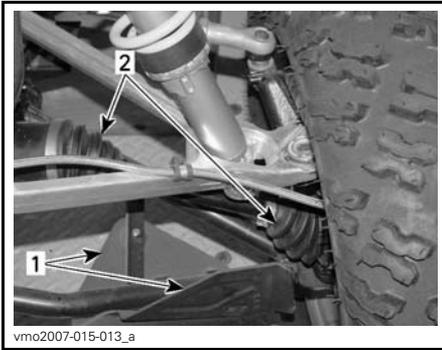
#### Inspection des soufflets et protecteurs d'arbre d'entraînement

Inspecter les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement.

Vérifier si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres.

Vérifier si les soufflets sont fissurés, déchirés, s'il y a fuite de graisse, etc.

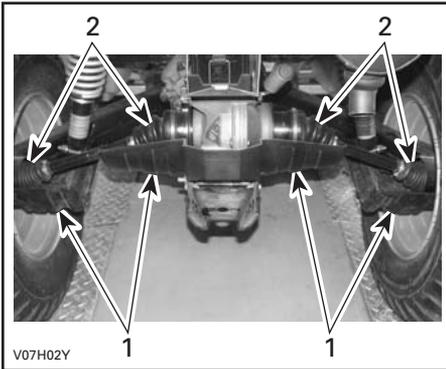
Au besoin, réparer ou remplacer les pièces endommagées.



vmo2007-015-013\_a

**AVANT DU VÉHICULE**

1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement



V07H02Y

**TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE**

1. Protecteurs d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement

**Roues et pneus**

**État des roulements de roue**

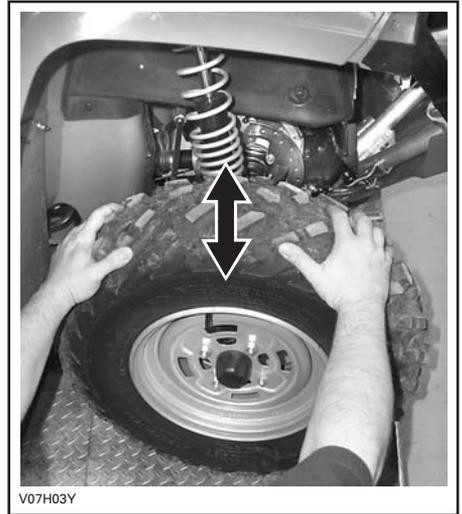
Stationner le véhicule sur une surface de niveau.

Actionner le frein de stationnement.

Soulever le véhicule.

Soutenir le véhicule avec des chandelles.

Tenir la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir s'il y a un jeu.



V07H03Y

**TYPIQUE**

Si on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

**Dépose et installation d'une roue**

Stationner le véhicule sur une surface de niveau.

Actionner le frein de stationnement.

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule.

Soutenir le véhicule avec des chandelles.

Dévisser les écrous, puis enlever la roue.

Au moment de remettre la roue, on recommande d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets.

Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Serrer les écrous de roue à  $100\text{ N}\cdot\text{m} \pm 10\text{ N}\cdot\text{m}$  dans l'ordre illustré ci-après.



**ORDRE DE SERRAGE**

**REMARQUE:** Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est particulièrement important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

**AVIS** Toujours utiliser les écrous de roue recommandés pour le type de jante. D'autres écrous risquent d'endommager la jante.

**Pression des pneus**

**⚠ AVERTISSEMENT**

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler d'avantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus

varie selon la température et l'altitude. Révifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

PRESSION DES PNEUS		
CHARGE TOTALE PERMISE	AVANT	ARRIÈRE
Jusqu'à 141 kg	<b>MAX.</b> 48.3 kPa	
	<b>MIN.</b> 34.5 kPa	

**REMARQUE:** Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

**Inspection des pneus**

Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus, car les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

**Remplacement des pneus**

Faire remplacer les pneus par un concessionnaire Can-Am autorisé.

## AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Une telle combinaison pourrait causer une perte de maniabilité ou de stabilité.
- Ne pas installer de pneus de taille ou de conception différentes sur le même essieu.
- Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.
- Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.
- Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

## Suspension

### Lubrification de la suspension

Lubrifier les bras triangulaires.

Utiliser de la GRAISSE POUR SUSPENSION (N/P 293 550 033) ou l'équivalent.

Il y a deux raccords de graissage sur chaque bras triangulaire.

### Inspection de la suspension

#### Amortisseurs

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites ou tout autre dommage.

Vérifier la solidité des fixations.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé si on décèle une de ces situations.

#### Bras triangulaires avant

Vérifier si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé si on décèle une de ces situations.

#### Bras longitudinaux arrière

Vérifier si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé si on décèle une de ces situations.

## Freins

### AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. L'efficacité des freins peut être réduite; la prudence est de mise.

### Niveau du réservoir de liquide de freins

**AVIS** N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

**REMARQUE:** Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

Le véhicule sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans les réservoirs. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

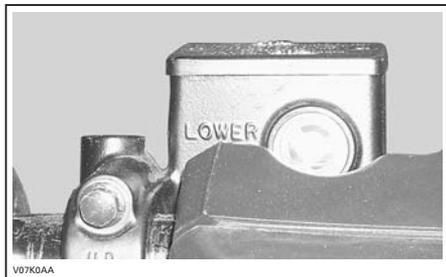
Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

## Réservoir de liquide de manette de frein

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifier le niveau de liquide de frein; le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.



### TYPIQUE

Inspecter l'état du soufflet de la manette. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.

Répéter la procédure pour l'autre réservoir.

## Réservoir de liquide de la pédale de frein

Enlever le siège et le panneau central. Voir la section *CARROSSERIE*.

Soulever le tableau de bord. Voir la section *CARROSSERIE*.

Repérer le réservoir de liquide de pédale de frein dans le compartiment d'entretien avant.

Le véhicule étant sur une surface de niveau, le niveau de liquide de frein doit se situer entre les marques MIN. et MAX.



vmo2008-014-002\_b

## RÉSÉROIR DE LIQUIDE DE PÉDALE DE FREIN

**AVIS** Ne pas ranger d'articles dans le compartiment d'entretien avant.

## Liquide de frein recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour remplir.

## Inspection des freins

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- Le niveau de liquide de frein
- Que le système de freinage ne présente aucune fuite
- Si les freins sont propres
- Si les freins sont spongieux
- Si les disques sont très usés
- Si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées.

LIMITE D'USURE	
Épaisseur des plaquettes	1 mm
Épaisseur des disques avant	4.3 mm
Épaisseur des disques arrière	4.3 mm
Gauchissement maximal des disques	0.2 mm

Si on décèle un problème au niveau des freins, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

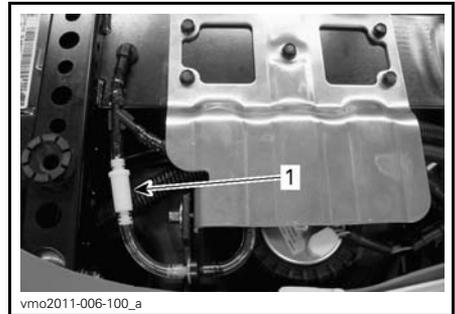
## **⚠ AVERTISSEMENT**

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

## **Filtre du reniflard de réservoir d'essence**

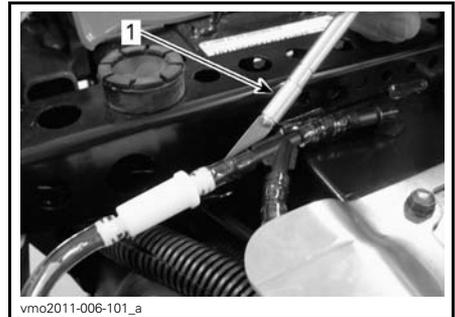
### **Remplacement du filtre du reniflard de réservoir d'essence**

1. Enlever le siège.
2. Repérer le filtre du reniflard de réservoir d'essence.



1. Filtre du reniflard de réservoir d'essence

3. Enlever le filtre en coupant délicatement les boyaux à chaque extrémité.



### **TYPIQUE - COUPER DÉLICATEMENT LE BOYAU**

1. Outil à couper
4. Remplacer les deux boyaux sur le conduit du reniflard de réservoir d'essence.
5. Installer un filtre **neuf** de sorte que la flèche pointe vers l'extérieur du véhicule.



FLÈCHE POINTANT VERS L'EXTÉRIEUR

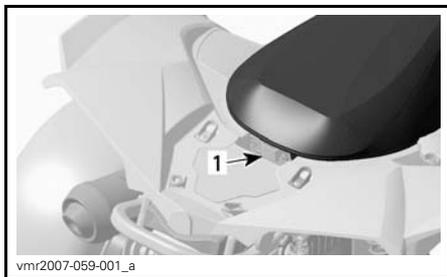
**AVIS** S'assurer que les boyaux sont tous bien insérés dans les raccords pour éviter qu'ils ne se détachent.

6. Remettre le siège.

## Carrosserie

### Dépose du panneau central

Enlever le siège à l'aide du loquet arrière.



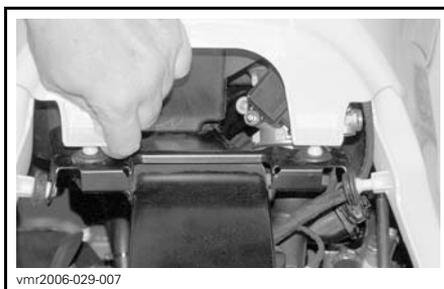
1. Loquet arrière

Soulever la partie avant du panneau central.



1. Soulever ici

Retirer les pattes de verrouillage des anneaux de caoutchouc.

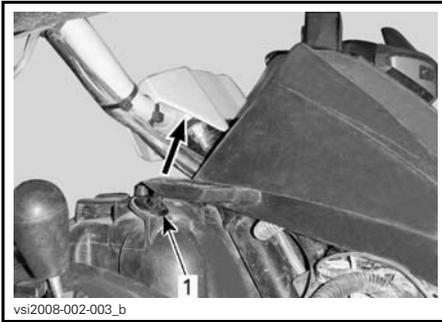


Enlever le panneau central du véhicule.

### Dépose du tableau de bord

Enlever le panneau central. Voir la procédure plus haut.

Retirer des anneaux de caoutchouc les pattes de verrouillage en plastique du tableau de bord.



1. Soulever ici

Tirer le tableau de bord vers le haut.



1. Tableau de bord

**REMARQUE:** Le tableau de bord donne accès au compartiment d'entretien avant.

**REMARQUE:** Débrancher l'indicateur multifonctionnel, la prise de 12 volts et l'interrupteur d'allumage pour retirer le tableau de bord du véhicule.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

## ENTRETIEN DU VÉHICULE

### Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin, il faut le rincer à l'eau douce pour le préserver, ainsi que ses composants, de la corrosion. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent. Faire cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer le feu arrière et les phares.

**REMARQUE:** Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage, par exemple)**. Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

### Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie à l'eau tiède et au savon (utiliser un détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

**AVIS** Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

---

# ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

## AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am autorisé tel que prescrit dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, il faut le remettre adéquatement.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.

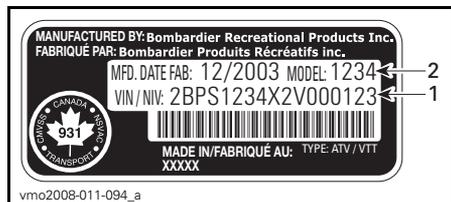
***Cette page est  
blanche intentionnellement***

# ***INFORMATION TECHNIQUE***

# IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

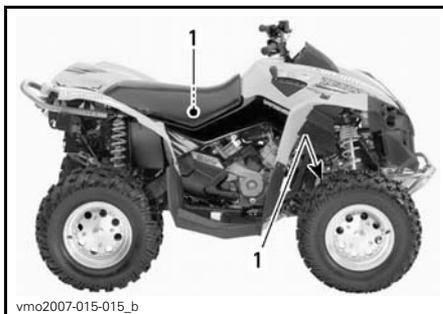
Les principaux composants de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

## Numéro d'identification du véhicule



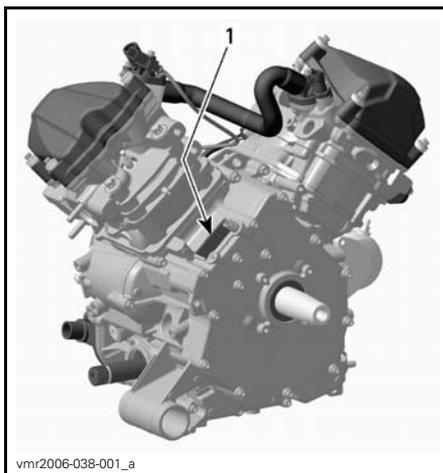
### TIPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

1. N.I.V. (Numéro d'Identification du Véhicule)
2. Numéro de modèle



1. Emplacement de l'étiquette du numéro de série du véhicule

## Numéro d'identification du moteur



### TIPIQUE — ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

1. N.I.M. (Numéro d'Identification du Moteur)

---

# RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

## *États-Unis et Canada seulement*

**Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!**

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit de:

1. Faire la dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de faire l'entretien, la réparation ou le remplacement d'un dispositif ou d'un élément structural incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. Utiliser le véhicule après avoir retiré ou mis hors d'usage un tel dispositif ou élément structural.

**Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de traficage:**

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

# FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		RENEGADE 500	
<b>MOTEUR</b>			
Moteur		4-temps, simple arbre à cames en tête (SACT), refroidi par liquide	
Nombre de cylindres		2	
Nombre de soupapes		8 soupapes à réglage mécanique	
Alésage		82 mm	
Course		47 mm	
Cylindrée		499.6 cm <sup>3</sup>	
Taux de compression		10.3:1	
Puissance maximale		7400 tr/mn	
Lubrification	Type		Carter humide. Filtre à huile remplaçable
	Filtre à huile		Filtre en papier BRP Rotax remplaçable
	Huile à moteur	Contenance (vidange d'huile et filtre)	2.2 L
		Recommandée	En été, utiliser l'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121) En hiver, utiliser l'HUILE SYNTH. XPS 4-TEMPS (TOUS CLIMATS) (N/P 293 600 112). Voir le tableau de <i>VISCOSITÉ DE L'HUILE</i>
Système d'échappement		Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service	
Filtre à air		Filtre en papier synthétique avec mousse	
<b>SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</b>			
Liquide de refroidissement	Type	Mélange éthylène glycol et eau (50% liquide de refroidissement et 50% eau). Employer le liquide de refroidissement prémélangé vendu par BRP (N/P 219 700 362) ou un liquide conçu expressément pour les moteurs en aluminium	
	Contenance	2.5 L	

MODÈLE		RENEGADE 500	
<b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</b>			
Puissance de la magnéto		400 W	
Système d'allumage		ADI (allumage à décharge inductive)	
Calage de l'allumage		Non réglable	
Bougie	Quantité	2	
	Marque et type	NGK DCPR8E	
	Écartement	0.6 mm à 0.7 mm	
Réglage du limiteur de régime moteur	Marche avant	8000 tr/mn	
	Marche arrière	3200 tr/mn	
Batterie	Type	Sèche	
	Tension	12 volts	
	Tension nominale	18 A•h	
	Puissance de sortie du démarreur	0.7 KW	
Phares		4 x 60 W	
Feu arrière		8/26 W	
Voyants		DEL, 0.7 V environ chacune	
Fusibles	Boîte à fusibles avant	Bobines d'allumage	5 A
		Ventilateur	20 A
		Injecteurs d'essence	5 A
		Indicateur de vitesse/capteur de vitesse/feu arrière	7.5 A
		Pompe à essence	7.5 A
		Module de commande du moteur (ECM)	5 A
		Accessoires	20 A
	Porte-fusibles arrière	Principal	30 A
		Ventilateur/ Accessoires	30 A

MODÈLE		RENEGADE 500	
<b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>			
Alimentation en essence	Type	Injection électronique, carter de papillon Dell'Orto de 46 mm, 1 injecteur par cylindre	
Pompe à essence	Modèle	Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)	
Régime de ralenti		1250 ± 50 tr/mn (non réglable)	
Carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb	
	Indice d'octane minimal	En Amérique du Nord	87 (R+M)/2 ou plus
		Ailleurs	92 RON ou plus
Contenance du réservoir d'essence		16.3 L	
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant s'allume		± 2 L	
<b>TRANSMISSION CVC</b>			
Type		CVC (à changement de vitesse continu)	
Régime d'embrayage		1600 ± 100 tr/mn	
<b>BOÎTE DE VITESSES</b>			
Type		Deux gammes (petite vitesse et grande vitesse) en plus des positions stationnement («P»), point mort («N») et marche arrière («R»)	
Huile de boîte de vitesses	Contenance	400 ml	
	Recommandée	Huile de carter de chaîne XPS (N/P 413 801 900)	

MODÈLE		RENEGADE 500	
<b>SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT</b>			
Huile à différentiel	Contenance	Avant	500 ml
		Arrière	300 ml
	Type	Avant	Huile à différentiel BRP (N/P 293 600 043) ou huile synthétique 75W 90 (API GL5)
		Arrière	Huile à différentiel BRP (N/P 293 600 043) ou huile synthétique 75W 140 (API GL5)
Différentiel avant		Entraîné par arbre/différentiel simple autoverrouillable (entraîné par pompe)	
Rapport d'engrenage du différentiel avant		3.6:1	
Essieu arrière		Entraîné par arbre/différentiel simple	
Rapport d'engrenage de l'essieu arrière		3.6:1	
Graisse pour joint homocinétique		Graisse pour joint homocinétique (N/P 293 550 019)	
Graisse pour arbre de transmission		Graisse synthétique XPS (N/P 293 550 010)	
<b>DIRECTION</b>			
Rayon de braquage		2.1 m	
Divergence totale (VTT au sol)		0 mm	
Angle de carrossage		0°	
Barre stabilisatrice avant		Non	
<b>SUSPENSION</b>			
<i>AVANT</i>			
Type		Bras triangulaire double	
Course		216 mm	
Amortisseur	Qté	2	
	Type	Huile (5 réglages)	
<i>ARRIÈRE</i>			
Type		TTI indépendante	
Course		229 mm	
Amortisseur	Qté	2	
	Type	Huile (5 réglages)	

MODÈLE		RENEGADE 500
<b>FREINS</b>		
Avant	Type	Hydraulique, 2 disques
Arrière	Type	Hydraulique, 1 disque
Liquide de frein	Contenance	250 ml
	Type	DOT 4
Frein de stationnement		Manette de frein gauche qui comprend un dispositif de verrouillage pour les roues arrière
Étrier		Flottant
Matériau des plaquettes de frein	Avant	Métallique
	Arrière	Métallique
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		1 mm
Épaisseur minimale des disques de frein	Avant	4.3 mm
	Arrière	4.3 mm
Gauchissement maximal des disques de frein		0.2 mm
<b>PNEUS ET ROUES</b>		
<i>PNEUS</i>		
Pression	Avant	Maximum: 48.3 kPa Minimum: 34.5 kPa
	Arrière	Maximum: 48.3 kPa Minimum: 34.5 kPa
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		3 mm
Dimensions	Avant	25 x 8 x 12 (po)
	Arrière	25 x 10 x 12 (po)
<i>ROUES</i>		
Dimensions	Avant	12 x 6 (po)
	Arrière	12 x 7.5 (po)
Couple de serrage des écrous de roue		100 N•m ± 10 N•m

MODÈLE		RENEGADE 500
<b>DIMENSIONS</b>		
Longueur hors tout		218 cm
Largeur hors tout		117 cm
Hauteur hors tout		114 cm
Empattement		129.5 cm
Voie	Avant	96.5 cm
	Arrière	91.4 cm
Garde au sol		30.5 cm
<b>CAPACITÉ DE CHARGE ET POIDS</b>		
Poids à vide		275 kg
Répartition du poids	Avant/arrière	51/49
Boîte de rangement arrière		3.7 L
Porte-bagages	Arrière	16 kg
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires supplémentaires)		141 kg
Poids nominal brut du véhicule		476 kg
Capacité de remorquage <sup>(1)</sup>		590 kg
Charge admissible au timon (comprise avec le poids du porte-bagages arrière) <sup>(1)</sup>		23 kg

(1) Nécessite une plaque d'attelage arrière approuvée par BRP.

# ***DIAGNOSTIC DES PANNES***

---

# DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC

---

## LE MOTEUR NE TOURNE PAS

---

1. L'interrupteur d'allumage se trouve à «OFF».
  - Mettre l'interrupteur à «ON».
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur.
  - S'assurer que l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur est à «ON».
3. La transmission n'est pas réglée à «P» ou «N».
  - Mettre la transmission à «P» ou «N» ou appuyer sur la ou les manettes de frein.
4. Fusible grillé.
  - Vérifier le fusible principal.
5. Batterie faible ou connexions desserrées.
  - Vérifier le fusible du système de charge.
  - Vérifier l'état des connexions et des bornes.
  - Faire vérifier la batterie.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
6. Mauvaise clé de contact (on peut lire le message «INVALID KEY» sur l'indicateur multifonctionnel).
  - Utiliser la clé destinée à ce véhicule.

---

## LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

---

1. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).
  - (Mode noyé) Si le moteur est noyé d'essence et ne démarre pas, on peut activer cette fonction qui bloque l'injection et l'allumage quand on lance le moteur. Procéder comme suit.
    - Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».
    - Appuyer à fond sur la manette d'accélérateur et la TENIR dans cette position.
    - Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.  
Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.

**Si le moteur ne démarre toujours pas:**

  - Nettoyer le pourtour des capuchons de bougie et retirer ces derniers.
  - Enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la trousse d'outils).
  - Actionner le démarreur à quelques reprises.
  - Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
  - Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.

Si le moteur est encore noyé, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

**REMARQUE:** Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

**LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)**

2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).
  - Vérifier le niveau d'essence.
  - Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).
  - Vérifier l'état du fusible principal.
  - Enlever la bougie et la rebrancher à la bobine d'allumage.
  - Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur est à «ON».
  - Mettre la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrer. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacer la bougie.
  - Si le problème persiste, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
4. Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
5. Le moteur est en mode protection.
  - Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**

1. Bougie encrassée ou endommagée.
  - Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
2. L'essence ne parvient pas au moteur.
  - Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. Surchauffe du moteur.
  - Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR.
4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.
  - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
  - Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
  - Vérifier le conduit d'admission d'air.
5. Transmission CVC usée ou sale.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
6. Le moteur est en mode protection.
  - Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
  - Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur. Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

## SURCHAUFFE DU MOTEUR

---

- 1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**
  - Vérifier le niveau du liquide de refroidissement, se reporter à *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*
- 2. Ailettes de radiateur sales.**
  - Nettoyer les ailettes du radiateur; se reporter à *RADIATEUR* dans *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
- 3. Ventilateur de refroidissement inopérant.**
  - Vérifier le fusible du ventilateur de refroidissement; se reporter à *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*. Si le fusible est bon, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

## RETOURS DE FLAMME

---

- 1. Le système d'échappement fuit.**
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- 2. Le moteur tourne en surchauffant.**
  - Voir *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.
- 3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.**
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

## RATÉS D'ALLUMAGE

---

- 1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.**
  - Nettoyer/inspecter la bougie et vérifier son degré thermique. La remplacer au besoin.
- 2. Présence d'eau dans l'essence.**
  - Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

## LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

---

- 1. Moteur.**
  - Voir *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.
- 2. Frein de stationnement.**
  - S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré.
- 3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
  - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
  - Vérifier s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
  - Vérifier l'emplacement du conduit d'admission d'air.
- 4. Transmission CVC usée ou sale.**
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

**LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE (suite)**

---

**5. Le moteur est en mode protection.**

- Vérifier s'il y a un message sur l'indicateur multifonctionnel.
- Le voyant d'anomalie de moteur de l'indicateur multifonctionnel est allumé et on peut lire le message «CHECK ENGINE» ou «LIMP HOME» sur l'indicateur multifonctionnel. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

**LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER**

---

**1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.**

- Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.

**2. Transmission CVC usée ou sale.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

**LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS**

---

**1. Transmission en position «P» ou «N».**

- Mettre la transmission à «R», «H» ou «LO».

**2. Transmission CVC usée ou sale.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**3. Présence d'eau dans le boîtier de la transmission CVC.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

# MESSAGES DE L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

MESSAGE	DESCRIPTION
INVALID KEY	Signifie qu'on a utilisé une mauvaise clé de contact. Utiliser la clé destinée à ce véhicule. Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Enlever et nettoyer la clé.
BRAKE	Signifie que le frein de stationnement est actionné depuis plus de 15 secondes.
LO BATT	Signifie que la tension de la batterie est faible. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI BATT	Signifie que la tension de la batterie est élevée. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
LOW OIL <sup>(1)</sup>	Signifie que la pression d'huile du moteur est basse. Arrêter immédiatement le moteur et vérifier le niveau d'huile.
LOW FUEL	Le voyant de bas niveau d'essence s'allume également. Voir <i>INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL</i> dans <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> .
HI TEMP <sup>(2)</sup>	Signifie que le moteur surchauffe. Voir la section <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la rubrique <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
LIMP HOME	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur clignote. Voir la section <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> pour en savoir davantage.
CHECK ENGINE	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur reste allumé. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
MAINTENANCE SOON	Signifie qu'il est temps de faire effectuer l'entretien périodique. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
NO ECM COMMUNICATION	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur et le module de commande du moteur (ECM). Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**AVIS** <sup>(1)</sup> Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile du moteur. Remplir au besoin. Si le niveau d'huile est normal, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

**AVIS** <sup>(2)</sup> Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

# ***GARANTIE***

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2012**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») \* garantit ses VTT Can-Am 2012 vendues par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine VTT Can-Am installés par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2012 bénéficient de la même garantie que le VTT Can-Am.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

#### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Pour les VTT Can-Am 2012 vendus à des résidents des États-Unis, une couverture additionnelle est offerte sur certaines composantes. Pour plus de détails, voir la version anglaise de cette garantie limitée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

#### **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- Le VTT Can-Am 2012 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire Can-Am VTT autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire Can-Am VTT»);

- Le processus d’inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l’acheteur;
- Le VTT Can-Am 2012 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;
- Le VTT Can-Am 2012 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L’entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l’entretien a été effectué adéquatement.

Si l’une des conditions précédentes n’est pas rencontrée, BRP n’a pas l’obligation d’honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D’OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire Can-Am VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d’améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## 8) GARANTIE FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2012 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. SVP contacter les distributeurs ci-dessous:

### Raytech Électronique

1451 Boul. des Laurentides

Vimont Laval QC H7M 2Y3

Tél.: 450 975-1015

Télééc.: 800 975-0025 / 450 975-0817

Courriel: [raytech@raytech.qc.ca](mailto:raytech@raytech.qc.ca)

Site Web: [www.raytech.qc.ca](http://www.raytech.qc.ca)

Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

### Naviclub Ltée

5054 rue St-Georges

Lévis QC G6V 4P2

Tél.: 418 835-9279

Télééc.: 418 835-6681

Courriel: [naviclub@naviclub.com](mailto:naviclub@naviclub.com)

Site Web: [www.naviclub.com](http://www.naviclub.com)

Votre VTT Can-Am 2012 peut avoir comme équipement original des pneus Carlisle<sup>†</sup> ou ITP<sup>†</sup>. Ces pneus sont garantis séparément par leurs fabricants et ne sont pas couverts par la présente garantie limitée. Nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, demander à votre concessionnaire autorisé Can-Am VTT de vous assister.

### Carlisle Tire & Wheel Company

23 Windham Boulevard

Aiken SC 29805

### Information concernant la garantie:

É.-U.: 1 800 260-7959

Canada: 1 800 265-6155

Québec: 1 877 997-4999

## 9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **10) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

### **BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

VTT CAN-AM

Groupe d'assistance à la clientèle

75 rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke QC J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

\* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Carlisle<sup>†</sup> et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence de Carlisle Tire & Wheel Company.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2012**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses Quads Can-Am 2012 vendus par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du Quad Can-Am 2012 bénéficient de la même garantie.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le Quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du Quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le Quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'ingestion de neige ou d'eau;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie ne s'applique seulement si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2012 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire Can-Am»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2012 doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2012 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le Quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Quad se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur/concessionnaire Quad Can-Am autorisé sur [www.brp.com](http://www.brp.com).
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Turquie, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe d'assistance à la clientèle  
Skaldenstraat 125  
9042 Gent  
Belgique  
Tél.: + 32-9-218-26-00

**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente  
Isoaavantie 7  
FIN-96320 Rovaniemi  
Finlande  
Tél.: + 358 16 3208 111

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe d'assistance à la clientèle

75 rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke QC J1L 1W3

Tél.: + 1 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

\* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN DANS LES PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS («CEI») (CE QUI COMPREND LA FÉDÉRATION DE RUSSIE ET CERTAINS PAYS DE L'ANCIENNE URSS), ET LA TURQUIE: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2012**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses Quads Can-Am année-modèle 2012 neufs et non utilisés vendus par des distributeurs/concessionnaires BRP autorisé («distributeurs/concessionnaires») dans les états membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du Quad Can-Am 2012 bénéficient de la même garantie que le Quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le Quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du Quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le Quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'ingestion de neige ou d'eau;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2012 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2012 doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2012 doit être achetée dans l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le Quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Quad se trouve en dehors de l'EEE, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a acceptée le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur/concessionnaire Quad Can-Am autorisé sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Turquie, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe d'assistance à la clientèle  
Skaldenstraat 125  
9042 Gent  
Belgique  
Tél.: + 32-9-218-26-00

**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente  
Isoaavantie 7  
FIN-96320 Rovaniemi  
Finlande  
Tél.: + 358 16 3208 111

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe d'assistance à la clientèle  
75 rue J.-A. Bombardier  
Sherbrooke QC J1L 1W3  
Tél.: +1 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

\* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2010 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

## **CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE**

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
  - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est  
blanche intentionnellement***

***INFORMATION  
CONCERNANT LE  
CLIENT***

---

## RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP à l'adresse suivante:

**Par courriel:** [privacyofficer@brp.com](mailto:privacyofficer@brp.com)

**Par la poste:** BRP  
Conseiller Juridique Principal, la protection  
des renseignements personnels  
726 St-Joseph  
Valcourt QC  
Canada  
J0E 2L0

---

# CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- En postant l'une des cartes (ci-dessous)
- **Amérique du Nord SEULEMENT:** en composant le numéro 819 566-3366 (Canada) ou 715 848-4957 (États-Unis).
- En prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**VÉHICULES VOLÉS:** Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

## Amérique du Nord

### BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie  
75 rue J.A. Bombardier  
Sherbrooke (QC) J1L 1W3  
Canada

## Pays scandinaves

### BRP FINLAND OY

Service après-vente  
Isoaavantie 7  
FIN-96320 Rovaniemi

## Autres pays dans le monde

### DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie  
Chemin de Messidor 5-7  
1006 Lausanne  
Suisse

***Cette page est  
blanche intentionnellement***





NUMÉRO DE MODÈLE  
DU VTT \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU VÉHICULE (N.I.V.) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU MOTEUR (N.I.M.) \_\_\_\_\_

**Propriétaire :** \_\_\_\_\_

NOM

\_\_\_\_\_

N°

RUE

APP.

\_\_\_\_\_

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

**Date d'achat** \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

**Date d'expiration  
de la garantie** \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le VTT pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

## AVERTISSEMENT

**LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.** Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les virages, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

**DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES** pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SANS LES INSTRUCTIONS APPROPRIÉES.** Suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous conduisez votre véhicule sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

219 000 808

CA

OPERATOR'S GUIDE, RENEGADE 500 / FRENCH  
GUIDE DU CONDUCTEUR, RENEGADE 500 / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M.P.C.